

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente
 M. LOUIS DERIGER , commissaire
 Mme JUDY GOLD, commissaire

**PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

TROISIÈME PARTIE

VOLUME 6

Séance tenue le 23 février 2005, 19 h
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 2005.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
LA PRÉSIDENTE:.....	1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

LES BIBLIOMANES LANGELIER

MONIQUE MARTEL, JACQUES TRICOT	1
--------------------------------------	---

UNIVERSITÉ CONCORDIA

EVELYNE ABITBOL, DANIELLE MORIN	20
---------------------------------------	----

CDEC CENTRE-SUD/PLATEAU MONT-ROYAL

LOUISE HODDER, MANON STE-MARIE	32
--------------------------------------	----

ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE L'ENSEIGNEMENT

MICHELINE JOURDAIN, ANDRÉ PELLETIER	57
---	----

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5 Bonsoir! Je suis Louise Roy. Je préside la commission de l'Office de consultation publique sur le projet de Politique de développement culturel de la Ville de Montréal. Alors, je vous présente mes collègues qui sont commissaires, madame Judy Gold et Louis Deriger, Jean Lafontant qui est notre analyste et madame Maisonneuve qui est notre sténographe et notre preneur de son, monsieur Lamontagne.

10 Les échanges donc sont pris en sténotypie et à peu près une semaine après votre présentation, la transcription se retrouve sur le site Internet de l'Office. Alors, on y va.

M. JACQUES TRICOT :

15 Alors, on va faire attention à ce qu'on dit. Jacques Tricot, je suis responsable des Bibliomanes Langelier et je vais expliquer un petit peu.

Mme MONIQUE MARTEL :

20 Monique Martel, je fais partie des Bibliomanes Langelier, un groupe de bénévoles.

LA PRÉSIDENTE :

25 D'accord.

M. JACQUES TRICOT :

30 Alors, je ne sais pas, moi, j'avoue que c'est la première fois que je présente, ça fait que je ne savais pas trop ce qui était à prévoir. J'ai préparé un petit quelque chose, j'ai fait une copie, puis je pourrai vous rendre la copie après ça.

LA PRÉSIDENTE :

35 On l'a.

M. JACQUES TRICOT :

40 Oui, ça, c'est ce que j'avais envoyé la première fois. Mais là, j'ai fait quelque chose de plus.

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez quelque chose de plus. Vous le déposez.

45 **M. JACQUES TRICOT :**

C'est-à-dire que ce que vous avez reçu, c'était un petit peu ce qui a motivé notre action au départ et là, on est partis plus du plan d'action, du plan de développement culturel. On s'est dit que si on voulait venir parler, il fallait venir parler là-dessus.

50

Dans un premier temps, ce que je peux faire, c'est vous présenter un petit peu qui sont les Bibliomanes Langelier. «Bibliomanes», c'est un mot qu'on a créé. On lui a donc donné une définition qui est:

55

Personne qui aime tout ce qui tourne autour des livres, lire, écrire, réfléchir, voir, et qui fait tout pour assouvir sa passion. C'est pourquoi son lieu de prédilection est une bibliothèque.

60

Ce n'est pas un mot qui est dans le dictionnaire, c'est un néologisme nous a dit Monique. Donc, ça représente un petit peu ce qu'on est. On est un organisme qui se retrouve au coeur de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Bibliomanes Langelier, parce que c'est autour de la Bibliothèque Langelier, donc c'est le quartier Langelier. On a décidé qu'on partait du quartier Langelier et volontairement on n'a pas défini de zone en se disant que le quartier, c'était quelque chose qui était au-delà des rues, c'était une question de coeur. Donc, on est partis, on travaille autour de la Bibliothèque Langelier avec les gens qui viennent à la Bibliothèque Langelier.

65

70

On s'est créé il y a deux ans. En fait, ce sont des gens qui participaient à des activités de la bibliothèque. Moi, j'ai participé à des activités d'écriture. Il y en a qui étaient aux ateliers de lecture. Il y avait comme différentes personnes et on a essayé de regarder, bon, on se voyait lors des rencontres, des choses comme ça, puis on s'est dit: «Qu'est-ce qu'on pourrait faire par rapport à la bibliothèque?» On avait envie de faire quelque chose d'un petit peu plus, la note philosophique, c'est-à-dire, de rendre un petit peu à la bibliothèque quelque chose de ce qu'elle nous donnait en contrepartie.

75

80

On a réfléchi. Ça a été long avant de se dire bon, qu'est-ce qu'on fait? On s'est organisés en OSBL, organisme sans but lucratif. Donc, l'objectif était clair, ce n'était pas de faire de l'argent. Et on s'est donné comme objectif, je dirais large, donc la manière dont on le définissait largement au départ, qui était d'appuyer la Bibliothèque Langelier afin de mieux la faire connaître et la seconder dans la réalisation des projets particuliers pour le bénéfice des lecteurs et lectrices de tous les âges de la communauté.

85

On voulait aussi pouvoir contribuer à la faire connaître dans le quartier, à donner envie aux gens du quartier d'y passer et ainsi contribuer au développement culturel du quartier, ce qui est un gros mandat, mais on s'était dit il y a rien de trop beau pour nous. Et

on a dès le départ décidé de faire une place aux jeunes.

90 On était très sensibles au fait qu'au niveau des bibliothèques – bon je vais parler plus tard – mais il y a un problème au niveau des jeunes et dans notre organisme, on s'est pris très au sérieux, on a un C.A, parce qu'un OSBL, il faut un C.A., et au niveau du C.A. on a gardé une place qui est exclusivement réservée pour des jeunes. Pour le moment, c'est une jeune fille du secondaire, de Secondaire 4 qui vient, qui est là, qui participe, qui nous force parfois à voir les choses à d'autres niveaux, c'est intéressant.

95 **Mme MONIQUE MARTEL :**

Elle participe activement.

100 **M. JACQUES TRICOT :**

Au niveau des images, c'est elle, par exemple, qui nous a dit: «Hey! Si on est un groupe, il faut qu'on ait un site Web.» Ça fait qu'elle nous fait notre site Web. Ça vous donne un petit peu l'idée de ce qu'on est.

105 Dans le document, j'ai repris un petit peu les objectifs officiels, parce que là on a bien réfléchi sur les mots de qu'est-ce qu'on voulait faire, mais, en gros, la philosophie, je vous l'ai présentée.

110 Ça fait près de deux ans qu'on est là. La première année a été longue justement pour voir quelle structure on voulait se donner. On a pris le temps de bien réfléchir. Et l'année passée, on a eu à notre actif, je dirais, deux grandes activités qui représentent à peu près les deux types d'activités qu'on veut faire.

115 D'une part, une activité que je qualifierais de financement. Donc, on a fait une vente de livres à la bibliofoire, qui est une vente de livres d'occasion. C'est-à-dire, pendant un certain nombre de mois, on a fait savoir autour de nous qu'on récupérait des livres d'occasion en se disant, bon: «Si vous avez des livres, si vous connaissez des gens qui s'en débarrassent, bien, amenez-les nous.» Puis on accumulait, on faisait un tri. On a récupéré un certain nombre de caisses de livres comme ça.

120 On travaillait avec la bibliothèque, c'est-à-dire qu'on s'est dit tant qu'à faire, pourquoi ne pas profiter de la bibliothécaire qui est là, qui fait un tri, qui nous dit ce qui vaut, ce qui vaut pas, ce qu'elle voudrait garder pour la bibliothèque parce que la version est plus récente que ce qu'elle a dans sa bibliothèque, des choses comme ça. Et, après ça, on faisait des paquets.

125 On s'est donné une fin de semaine en se disant: «On verra bien ce que ça donne.»

130 On avait donné comme objectif de vendre ça très peu cher. On a dit, bon, les livres, c'est 1 \$, 2 \$, max, point à la ligne, pour que ça soit au plus large possible. On a fait plein de publicité dans le quartier et, à notre grand étonnement, en trois heures, le premier jour, il n'y avait plus rien.

135 On a récupéré comme ça, on a passé une cinquantaine de caisses de livres. Les gens nous ont tous dit: «J'espère que vous allez refaire ça l'année prochaine.» Et donc, c'est ça, ça nous a donné un petit pécule de départ...

Mme MONIQUE MARTEL :

140 Qu'on a remis à la bibliothèque.

M. JACQUES TRICOT :

145 ... qu'on a remis – c'est ça – qu'on a remis à la bibliothèque sous différentes formes. C'est clair que comme on est une OSBL, on s'est dit c'est notre meilleure manière de faire. On ne garde rien. On se paye rien. Donc, le reste, tout va dans la bibliothèque. Et, en contrepartie, le projet parallèle à ça, je dirais, d'aide, on avait... moi, je viens du milieu syndical, ça fait qu'on était très sensibles à dire, bien, on n'est pas pour offrir des services que la bibliothèque offre déjà. On n'est pas pour faire quelque chose, de dire: «C'est ça, la Ville, arrêtez de donner de l'argent, nous, on va s'occuper de ça.»

150 Donc, on voulait arriver avec des propositions, puis on travaille beaucoup avec la bibliothécaire, puis avec le personnel de la bibliothèque pour faire des choses différentes. Et l'année passé, ça nous a permis, en rencontrant le propriétaire de l'immeuble de la bibliothèque, d'offrir la terrasse. C'est-à-dire qu'on a pu, l'arrondissement, enfin, les gens ont pu trouver un petit peu d'argent pour engager quelqu'un l'été en plus et on est la première bibliothèque, on était fiers de dire que tout cet été, les gens, tous les après-midi, pouvaient aller lire sur la terrasse.

160 Le propriétaire a payé une partie de l'aménagement. Il y avait un vieux terrain en arrière de la bibliothèque avec une grande baie vitrée qui servait à rien. On a aménagé ça. On a été voir l'éco-quartier, on leur a dit: «Pouvez-vous nous aider un peu?» On a une superbe terrasse l'été passé où les gens ont pu aller tous les après-midi lire. Et on s'est dit: voilà quelque chose que la Ville n'aurait peut-être pas pu faire. Que nous, on peut dire, on est fiers de ça. Ça fait que voilà le genre d'activité qu'on fait. Dans le document que je vous remettrai, je vous en ai mis une photo parce qu'on est assez fiers quand même de notre terrasse.

165 Alors, par rapport au plan de développement culturel, vous ne serez pas surpris de

170 voir que sur les quarante-cinq propositions du document, ce sont surtout les deux premières
qui nous intéressent, celles qui touchent évidemment les bibliothèques. Ce n'est pas parce
qu'on a rien à dire sur les autres. Je crois qu'individuellement, on aurait plein de choses à
dire, mais comme bibliomanes, c'est clair, c'est les deux qui nous intéressent.

175 D'autant plus que depuis une couple de semaines, nous sommes dans la tourmente.
Ça fait que c'est sûr qu'on était très intéressés de lire ce plan-là. Je pense qu'il y a beaucoup
de gens qui ne l'ont pas lu. Donc, nous, c'est clair qu'on se réjouit du fait que les
bibliothèques soient dans le premier et pas dans le point 45. C'est dans le premier plan. On
se réjouit d'apprendre qu'il va y avoir une augmentation du personnel spécialisé, et on a bien
aimé le mot «spécialisé», augmenter les heures d'ouverture, améliorer les services offerts aux
180 enfants et moins de 17 ans.

En tout cas, ce qu'on en a compris – vous allez dire, on comprend bien ce qu'on veut
dans des textes – mais ce qu'on en a compris, c'est qu'il allait y avoir plus de bibliothécaires
entre autres, personnel spécialisé, plus de services, entre autres pour les adolescents, j'y
185 reviendrai, et donc on pourra parler vraiment de bibliothèques comme un pôle culturel
qu'elles méritent. C'est clair que c'est notre objectif. En ça, on est tout à fait d'accord.

Là où on est un petit peu plus amer ou sceptique, c'est que c'est un plan de
développement – je n'ai pas bien lu, je ne suis pas sûr, je l'ai revu pourtant hier soir sur
190 combien d'années c'est – mais enfin, si j'ai bien compris, il y en a pour un certain nombre
d'années parce que, dans le point 2, on parle de plusieurs années.

Nous, notre problème, c'est aujourd'hui. Ce n'est pas à partir du moment où le plan
va être en action, c'est aujourd'hui. On est là aussi parce que, effectivement, la lettre qu'on
195 vous a envoyée, c'est un petit peu ça. C'est que depuis le mois de février, on est pris avec
une décision du conseil d'arrondissement qui est de couper deux postes de bibliothécaires sur
les quatre bibliothèques. Les deux qui restent se sont gentiment fait dire qu'elles allaient
devoir s'occuper de deux bibliothèques. Les deux qui ont perdu leur emploi ont à peu près
une vingtaine d'années d'ancienneté.

200 On ne les connaît pas nécessairement personnellement mais on peut vous parler de
leur travail parce que, depuis un mois et demi, on en parle beaucoup. Une des deux
personnes est responsable d'une bibliothèque pour enfants, Bibliothèque Hochelaga, qui est
là depuis des années. L'autre, c'est la Bibliothèque Maisonneuve qui est une bibliothèque
205 dans un quartier dans lequel j'ai habité pendant un certain nombre d'années mais dont on
peut parler de quartier pauvre, une bibliothèque qui a plein d'activités, qui a été rénovée il y a
peu, et ces deux bibliothèques-là se retrouvent avec – enfin aux dernières nouvelles – plus
de bibliothécaire. Celle de la Bibliothèque Langelier et celle de la Bibliothèque Mercier vont
chacune devoir s'occuper des deux. Ce qu'on a comme

210 information, c'est qu'elles vont recevoir leur nouvelle description de tâches bientôt.

Et les informations, parce que c'est difficile d'avoir des informations, seraient que, bien comme ça va prendre plus de temps, bien, elles vont faire un peu moins de gestion, puis on va engager un cadre. En tout cas, si on engage un cadre, c'est certainement pas
215 pour faire des économies. Et là, on a de la misère à comprendre l'idée de dire, d'avoir une bibliothèque sans bibliothécaire.

On n'est pas nécessairement depuis longtemps dans le milieu comme organisme, mais disons qu'on fréquente pas mal de gens qui nous ont beaucoup parlé, quand on leur
220 racontait ça, de ce qu'elles connaissaient des bibliothèques scolaires où on a coupé, petit à petit, les postes de bibliothécaires, puis c'est des parents qui s'occupent des bibliothèques et où, avec les années, il y a de moins en moins.

Donc, c'est clair que là-dessus, on lit ça, on lit le plan, on trouve que ça a
225 énormément d'allure, mais on se rend compte, on se demande s'il ne sera pas trop tard quand le plan va arriver. Les coupures vont avoir été faites, puis là on est pris.

Je crois que ce n'est pas nécessairement à vous qu'il faut parler de ça, qu'il faut que j'explique le rôle d'une bibliothécaire, mais on a été au dernier conseil d'arrondissement. Je
230 crois que dans le texte, j'ai écrit qu'on n'avait même pas eu une réponse polie. Je pense qu'on nous a rien dit, en fait, c'est pas compliqué. On a posé des questions, on n'a même pas eu un merci, ni rien du tout.

Et on se retrouve un mois plus tard... on allait pour leur dire qu'on allait faire quelque
235 chose et on voulait qu'ils le sachent pour pas qu'il soit trop, trop tard. Parce que, évidemment, cette décision-là a été prise sans aucune consultation.

Mme MONIQUE MARTEL :

240 En catimini.

M. JACQUES TRICOT :

On l'a apprise par le journal *Le Flambeau* qui reflétait ce qui s'était passé au dernier
245 conseil d'arrondissement: «À propos, on a décidé de couper deux postes de bibliothécaires» mais personne n'a été consulté.

Mais là, on a l'air de venir chialer à vous. Je suis bien conscient que ce n'est pas à
250 vous nécessairement qu'il faut dire ça, mais pour nous, ça montre à quel point on a un problème avec l'organisation actuelle et notamment un problème – je ne sais pas où je l'ai écrit, mais je l'écris mieux que quand je le présente, ça a l'air c'est plus clair quand je l'écris – mais un problème entre la Ville et l'arrondissement. Il y a quelque chose qu'on ne

comprend pas.

255 Ce qu'on a appris, c'est que la Ville se donne une Politique culturelle, l'arrondissement fait l'inverse. Alors, on n'est pas complètement nono non plus. On sait que les arrondissements sont arrivés il y a quelques années par rapport aux villes qui étaient hors Montréal, puis sans faire de la politique, bien, on se rend compte qu'il y a un problème pour nous, là, de lien.

260 Puis ce n'est pas un problème de parti politique parce que pour avoir été au conseil d'arrondissement maintenant, je peux vous parler de ça, les six étaient là, et c'est un proposeur, un appuyeur, pas besoin de personne, le vote, on passe au point suivant. Il n'y a pas de discussion.

265 Et les deux partis, parce qu'on pourrait dire il y a un parti au pouvoir puis il y a les autres, les deux partis, tout le monde a voté pour. Il n'y a pas eu de question. Ce n'est même pas: «Ah! bien, non, on les aime pas à la Ville, alors à l'arrondissement, on va faire ça.» Tout le monde est d'accord. Aucun problème. On coupe, point à la ligne.

270 Donc, c'est vraiment une question de philosophie, je dirais, entre la Ville et l'arrondissement, et là on se comprend pas. On était au départ, les Bibliomanes, on est relativement discrets dans le sens où, bon, on fait nos affaires autour de la bibliothèque, puis c'est à peu près tout. On annonçait nos activités, mais c'était à peu près tout.

275 Et là on s'est un petit peu mobilisés. On a décidé de faire une pétition – c'est en partie la raison pour laquelle j'avais écrit au départ – une pétition où on demande à l'arrondissement de revoir sa décision, de dire: «Pouvez-vous regarder? Il y a quelque chose qu'on ne comprend pas. Nous expliquer et voir comment c'est fait.»

280 On fait signer cette pétition-là devant la bibliothèque. La plupart des signatures, c'est devant la bibliothèque, les gens qui rentrent, qui arrivent. Alors, les quatre bibliothèques de l'arrondissement. En évitant un peu, on l'a essayé, mais ça marche pas fort, celle des enfants, parce que ce n'est pas eux qui vont signer une pétition, puis ça a l'air que la bibliothèque des enfants, les enfants viennent tout seuls, il y a très peu de parents. Ça fait qu'on a fait les trois autres.

290 On peut vous parler de ce qu'on a comme écho. Les gens sont étonnés d'abord. Disons qu'on l'a fait, ça fait deux semaines, trois semaines qu'on fait ça, au début, on en avait peu entendu parler. Là, *Le Flambeau*, *Les Nouvelles de l'Est* en ont parlé, ça fait que les gens sont un peu plus au courant.

Les gens sont très attachés à la bibliothèque. C'est sûr qu'on a essayé de ne pas être démagogues en leur disant: «Bien, oui, ils vont couper la bibliothèque» parce que ça serait

295 un peu facile. Je pense que les gens nous ont beaucoup parlé de leur attachement à la
bibliothèque. Les gens en profitaient un petit peu pour nous dire: «Oui, mais en même
temps, tant qu'à faire, battez-vous donc pour que ce soit ouvert un peu plus souvent que... Il
n'y en a aucune qui est ouverte le matin – par exemple – puis moi, j'ai des enfants à l'école
300 en bas âge, je viendrais le matin. C'est le moment où j'ai ma pause, mais il n'y a aucune
bibliothèque – et c'est vrai – dans l'arrondissement, qui est ouverte le matin.»

Puis les gens nous amenaient ça, mais en même temps, nous amenaient aussi: «Le
personnel est l'fun. On aime notre bibliothèque.» La Bibliothèque Langelier, je ne sais pas si
vous la connaissez personnellement, mais elle n'est pas ce qu'on peut appeler des plus
305 belles en termes de lieu, c'est un immeuble d'appartements, elle est dans le rez-de-
chaussée. Il y avait des magasins, c'est comme... la bibliothèque, mais les gens l'adorent.
Elle est juste à côté du métro. Il y a des gens qui viennent d'un peu partout. Ils sortent du
métro, vont travailler, s'arrêtent, passent à la bibliothèque. En tout cas, on a été surpris de
voir l'attachement que les gens ont à leur bibliothèque et je pense qu'on était surtout surpris
310 de se rendre compte qu'on n'était pas les seuls.

Je terminerai le survol avec la deuxième recommandation que vous avez faite qui est:
Montréal, capitale mondiale du livre pour 2005. C'est sûr qu'avec ce qu'on vit, les choses
prennent un sens différent.

315 Au dernier conseil d'arrondissement, il y avait une proposition pour fêter *Montréal
capitale mondiale du livre 2005* et la proposition, elle a été retirée, on ne sait pas trop
pourquoi, c'était – et je vais vous la lire parce que je l'ai écrite – c'était à l'ordre du jour:
«Proclamer une amnistie pour les documents remis en retard.»

320 Ça, c'est voilà comment on va fêter *Montréal, capitale mondiale du livre 2005*, les
gens qui rendent pas leurs livres, bien au lieu de payer 25¢, ils paieront rien.

Je peux vous dire que je m'étais préparé à leur envoyer une page de gentillesse parce
325 que c'était dans l'ordre du jour justement, on pouvait en plus. Juste au début, premier point,
avant la question, ils ont décidé de supprimer le point à l'ordre du jour.

La réponse officielle, ça a été: «C'est parce que c'est trop tôt. C'est pour le mois
d'avril», pour la journée du 23 avril, quelque chose comme ça, ça fait que ça va arriver au
330 mois de mars.

Je peux vous dire que je me promets d'aller leur expliquer comment on peut fêter
autrement «Montréal capitale mondiale du livre» qu'en disant finalement que les gens qui ne
paient pas, on va annuler leur dette, puis ça va s'arranger comme ça.

335 Donc, c'est ça. En conclusion... non, avant la conclusion, je m'excuse. Il y avait

deux autres points qui n'étaient pas nécessairement dans les quarante-cinq points mais qui sont des choses qui nous tiennent à coeur, puis on se disait tant qu'à faire, pourquoi ne pas le dire.

340

On a constaté que dans les bibliothèques, la place faite aux auteurs québécois est très petite. On se disait, bien, ça serait peut-être le lieu pour justement favoriser... puis moi, j'ai en tête entre autres François Avard qui est venu à *Tout le monde en parle* il y a quelques semaines, qui disait: «Bien, j'ai écrit un livre, il ne se vendait pas. On n'en trouve plus maintenant.»

345

Bien, si au moins on pouvait le trouver dans les bibliothèques, il me semble que ce serait déjà quelque chose. Il y a beaucoup d'auteurs québécois qui mériteraient qu'il y ait plus de place pour eux dans les bibliothèques. Puis je ne peux pas vous parler de normes ou de choses très concrètes, mais les bibliothèques qu'on connaît un peu, on a trouvé que le rayon «auteurs québécois» était tout petit. Ça fait qu'on s'est dit, tiens, tant qu'à faire, pourquoi pas le dire.

350

Et l'autre chose, c'était la place faite aux adolescents. Dans la proposition que vous avez en 1, c'est écrit: «pour les enfants», puis ça va de 0 à 17.

355

Ce qu'on constate, c'est qu'il y a très peu de choses pour les ados. Enfants, ça va, dans le sens où... puis je n'ai pas repris la phrase que vous avez prise pour l'an 1 du plan de rattrapage et de mise à niveau du réseau des bibliothèques publiques. Je pense qu'au niveau enfants, il y a des choses à rattraper aussi. C'est juste qu'on s'est rendu compte, puis c'est pour ça, nous, qu'on avait gardé une place au C.A., qu'au niveau des adolescents, il y a très peu d'infrastructures comme telles.

360

La bibliothèque des enfants, je prends l'exemple de Langelier parce qu'elle est à l'étage, mais c'est des enfants, c'est des chaises pour enfants, petits enfants et ça parle peu aux ados. D'autant plus qu'on constate – puis pour le faire, on a commencé dans nos installations pour la foire et tout ça, d'aller voir les écoles secondaires autour de chez nous – ce qu'on se rend compte, c'est qu'il y a un problème de lecture. Les ados lisent peu. Mais il y a peu d'infrastructures intéressantes pour les ados, que ça soit au niveau des livres. Des collections, il y en a. Je suis convaincu que la bibliothèque, si on cherche pour ados, il y a. Mais il n'y a pas d'infrastructures comme telles, de lieux ados.

365

370

On avait un super projet, pour ceux qui connaissent la Bibliothèque Langelier, il y avait à côté La petite chocolatière, une boulangerie qui a fermé. Le local a été vide pendant longtemps. On a essayé de pousser pas mal l'arrondissement pour qu'ils l'annexent. Il est juste, juste à côté de la bibliothèque, et en faire un coin ados justement. On aurait pu s'organiser enfants-ados, mais ados. Mais bon, finalement, c'est un cabinet de dentiste

375

qui est arrivé qui, à mon avis, doit être plus payant que ce que la bibliothèque pouvait payer.

380

Mais de toute façon, ça, on peut vous le dire parce qu'on l'a constaté. L'idée était là, mais arriver dans la structure pour que l'idée se rende, bien, c'est clair que le temps qu'on puisse contacter les personnes, que la bibliothécaire et nous allions voir les responsables de l'arrondissement: «Pouvez-vous faire quelque chose?», bien, le temps qu'on se rende là, c'est clair que le local qui a été vide pendant six mois, il était plus vide. Donc, c'était l'autre chose, la place des adolescents.

385

Et, en conclusion, bien c'est ça. Le plan de développement, on le trouve très intéressant pour les bibliothèques. On a beaucoup d'attentes, ça ne vous étonnera pas. Il a le mérite d'être simple. Moi, j'ai écrit: mérite d'être simple, précis et d'une grande envergure. Parce qu'il n'y a pas 36 000 mots pour dire quelque chose, mais il dit aussi: voilà ce qu'on veut et voilà ce qu'on veut pour les années. Puis il y a une notion de long développement, pas juste pour les six prochains mois ou la prochaine année, mais voilà ce qu'on veut.

390

395

Nous, on est inquiets, par contre, à sa mise en place. En tout cas, je terminais par d'un point de vue personnel, j'espère que le plan de développement, une fois approuvé, vous allez donner des cours aux élus pour qu'ils sachent comment on met en place un plan. Et si vous voulez des noms, on a des noms pour des cours de rattrapage.

400

Voilà. C'est un petit peu le bilan. Je ne sais pas si c'était clair, j'ai essayé de ramasser un peu tout ce qu'on a fait, nous, depuis deux mois. On n'a pas l'habitude d'être aussi bruyants et voyants. Depuis deux ans, c'est la première fois, mais on trouvait que c'était une bataille qui valait la peine. Ça fait que c'est pour ça qu'on est venus là vous voir.

405

LA PRÉSIDENTE :

Alors, écoutez, merci beaucoup. J'aimerais ça vous dire qu'à l'occasion d'ateliers qu'on a tenus, ici, à la commission, on a tenu trois ateliers sur les grands axes que la politique propose et, à l'occasion de ces ateliers-là, il y a plusieurs témoignages ou plusieurs personnes qui sont venues témoigner de l'espèce d'incohérence qu'il y avait entre ce que la politique proposait et justement ce qui s'est passé chez vous, en soulignant qu'il fallait qu'il y ait quelque chose qui soit fait.

410

415

Et si je me souviens bien, monsieur Choquet avait dit à l'époque – monsieur Choquet qui est à la tête du Service développement culturel et bibliothèques – qu'il y avait des contacts qui étaient faits entre les services centraux et l'arrondissement, justement au sujet du congédiement des deux bibliothécaires.

420 Maintenant, là, vous apportez des nouvelles. Est-ce que la déclaration de monsieur Choquet porte sur des faits qui ont eu lieu après le conseil d'arrondissement ou non? Là, je vous avoue que je ne le sais pas. Mais si ça peut vous encourager, sachez qu'il y a des gens qui ont vraiment soulevé le problème à plusieurs occasions, pas une seule fois non plus.

425 **Mme MONIQUE MARTEL :**

Est-ce que vous pouvez nous dire à quelle date ont été tenus ces ateliers?

M. JACQUES TRICOT :

430 Fin janvier, non?

LA PRÉSIDENTE :

435 Oui. 30, 31 janvier et puis 1er février, je crois. Voilà. Je vais laisser mes collègues commencer à échanger avec vous, puis je reviendrai. Moi aussi, j'ai quelques questions.

M. JACQUES TRICOT :

440 Peut-être juste vous dire, bon, vous dites pour les informations, actuellement, l'information qu'on a, c'est que le prochain conseil d'arrondissement, c'est le 15 mars, puis on compte déposer notre pétition. On a à peu près mille noms pour le moment. On espère, on a encore trois semaines, un mois, et on va la déposer, à ce moment-là, en leur demandant, avec la pétition, de revenir en arrière. C'est sûr qu'on ne peut pas aller beaucoup plus loin. Peut-être leur dire qu'on sait qu'il y aura des élections bientôt, puis qu'on va pas les oublier. Mais à part de ça, je ne vois pas vraiment ce qu'on peut faire de plus.

450 Mais en tout cas, nous, notre délai qu'on a maintenant, c'est ça, en se disant: si ça ne change pas là, s'ils n'acceptent pas de regarder là, je pense pas qu'on pourra aller beaucoup plus loin. On ne pourra pas traîner des mois pour revenir sur une décision qui...

LA PRÉSIDENTE :

Mais vous avez des sympathisants.

455 **M. JACQUES TRICOT :**

Oui, oui. Ça, on commence à le voir.

LA PRÉSIDENTE :

460

D'accord.

Mme MONIQUE MARTEL :

465

Mais pour nous, ça n'a pas beaucoup de sens qu'il y a quatre bibliothèques, deux bibliothécaires. Alors, en gros, ça veut dire le mi-temps dans les quatre bibliothèques. Alors, quelqu'un qui travaille à mi-temps dans un travail qui demande tellement de concentration, tellement de travail justement, le voyageage d'un endroit à l'autre, je veux dire, la qualité des services, les collections, tout ça... les collections, il faut que ce soit maintenu à date, il faut qu'on ajoute et tout ça, savoir ce qui se passe.

470

On se demande comment... la qualité, en tout cas, va se détériorer, c'est sûr. Peut-être pas la première semaine mais dans pas grand temps. Puis là, bien, je veux dire, quand on est sur la pente descendante, c'est difficile de remonter la côte à un moment donné.

475

LA PRÉSIDENTE :

Bon, donc, d'après ce que vous en savez, c'est impossible de maintenir la même qualité de service avec deux bibliothécaires au lieu de quatre.

480

Mme MONIQUE MARTEL :

Exactement. Exactement. Et les services aux usagers. Il y a des usagers qui nous ont dit: «Ah! Ça n'a pas de bon sens! On n'a pas les services auxquels on s'attend complètement. On a de bons services mais ça va se détériorer.» Puis il y a des gens qui ont dit: «On va signer à deux mains.» Ils trouvaient que ce n'était pas cohérent.

485

En tout cas, on veut que Montréal soit la capitale du livre 2005, il y avait la grande affiche dans la vitrine; nous, on était là recueillir des signatures parce qu'on coupe le poste de deux bibliothécaires.

490

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez l'impression qu'il y avait une incohérence à quelque part.

495

Mme MONIQUE MARTEL :

Il y a quelque chose de ridicule, je dirais ridicule dans ça.

500 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Madame Gold.

505 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Bonjour! Hier, nous avons entendu la présentation des Amis de la bibliothèque de Montréal. Et nous avons abordé la question de la représentativité des usagers au sein des bibliothèques. Et ils ont témoigné que de tels comités n'existent pas. Alors, j'aimerais d'abord avoir vos commentaires là-dessus.

510

Et aussi, vous poser la question: à votre avis, est-ce que l'implication des citoyens dans les structures administratives des bibliothèques serait souhaitable pour éviter ce genre de situation?

515 **M. JACQUES TRICOT :**

Bien, des comités d'usagers, il n'y en a pas – en tout cas, je peux parler dans les bibliothèques qu'on connaît de notre arrondissement – il n'y en a pas comme tel. Par contre, en tout cas, moi, je peux juste témoigner de tout le support qu'on a eu quand on s'est mis en place. On s'est mis en place en discutant avec la bibliothécaire, avec le personnel, en disant: «Bon, avez-vous des besoins? Y a-t-il quelque chose qu'on pourrait faire?» Et, tout de suite, il y a eu un support en disant: «Venez, puis on va discuter.»

520

Dans notre organisme, on a mis comme membre du C.A. mais ne pouvant pas voter, automatiquement la bibliothécaire, en disant: «Ça sert à rien qu'on travaille contre. On ne sera pas là pour quelqu'un qui ne veut pas de nous.» Et, effectivement comme organisme, on s'était dit, bien, le jour où ils ne voudront plus de nous, la bibliothèque, bien, on leur dira: «Bravo! C'est beau. On n'est plus là.»

525

Comme on est bénévoles, on s'est dit, on n'est pas là pour réclamer. Ce qu'on s'est dit clairement, c'est: «Nous, on n'est pas là pour dire à la bibliothèque quoi faire. On n'est pas là pour faire des choses dans la bibliothèque que le personnel ferait, puis qu'on va prendre la job de l'un ou l'autre. On est là pour offrir un plus.»

530

Puis je peux vous donner un exemple. On a travaillé, on est en train, on a réfléchi un moment en disant: «On a un peu de sous. Qu'est-ce que vous voudriez?» Puis le personnel entre autres de la bibliothèque des enfants, nous a dit: «On aimerait ça faire un décor dans la bibliothèque des enfants, puis il n'y a pas d'argent.» «Bon, bien, est-ce qu'on peut aider? Est-ce qu'il y a quelque chose qu'on peut faire?» Et on est en train de regarder, ça va se faire avec le temps.

535

540

545 Il y a vraiment, pour nous, on sent qu'on est voulu. Une des premières choses qu'on a apprises, c'est qu'il y a d'autres personnes, les autres bibliothèques de l'arrondissement – parce qu'on s'est mis Bibliothèque Langelier on ne voulait pas faire les bibliothèques de l'arrondissement – on s'est dit: «Wo! Une minute. On commence, on ne sait pas ce que c'est. On ne sait pas comment on va vivre ça», puis on disait: «On veut vraiment être là.» La notion d'être local, c'est tout à fait ça.

550 Et on a dit: «Mais si par contre, il y a Bibliothèque Mercier, Maisonneuve ou quoi, d'autres personnes qui ont envie de faire des choses, pourquoi ils ne partiraient pas, eux aussi?» Et de notre côté, en tout cas au niveau des usagers – je peux parler pour Langelier – on a toujours été super bien accueillis, on nous a proposé... puis on n'est pas là, enfin, on ne nous demande pas notre avis sur tout ce que la bibliothèque fait. Par contre, quand on a parlé de la terrasse, le personnel a dit: «Hey! Ça serait l'fun. Depuis le temps qu'on voudrait...» Cette terrasse était en friche depuis dix ans. C'était un vieux machin. Et ils ont dès le début, puis ils sont venus nous voir et: «C'est l'fun ce que vous faites.» Donc, de ce côté-là, on a tout de suite eu du support.

560 Est-ce que les usagers devraient être là par rapport à la gestion? Je pense qu'on fait notre rôle par rapport au conseil d'arrondissement. Moi, c'est la première fois. Je reconnais que si je m'étais impliqué plus tôt, peut-être que j'aurais pu le dire avant, mais moi, j'étais un peu déçu.

565 Le conseil d'arrondissement, il y a quinze points à l'ordre du jour, ça dure vingt-cinq minutes. Un proposeur, un appuieur point 1, hop! adjudgé. Par contre, il y avait cinquante personnes dans la salle. J'étais le douzième à parler la dernière fois que j'ai été et tout le monde a quelque chose à dire. Tout le monde a une opinion. On a parlé ce soir-là de la CDEST. On a parlé ce soir-là du logement, des terrains de sport, parce qu'il y a le terrain de sport, il est de l'autre côté de la rue Notre-Dame, puis c'est l'enfer. On a parlé des bibliothèques.

575 C'est sûr qu'à la fin, quand on est le douzième, ça fait un peu le douzième qui vient prêcher pour sa chapelle et qui vient dire qu'il y a quelque chose qui ne se fait pas. Mais le conseil d'arrondissement a duré de 7 h à 10 h, et de 7 h 30 à 10 h, c'était les gens, le public qui est venu dire des choses. Est-ce qu'ils sont entendus? Ça, c'est autre chose. Je pense que ça... Mais on a une place là. Je pense que comme public, on peut la prendre et c'est à peu près la même chose pour les bibliothèques.

580 Je pense qu'on s'est permis, dans la pétition, on la signe comme les Bibliomanes Langelier, mais quand on la fait signer, on se permet de dire: on parle au nom des usagers de la bibliothèque. Quand on a mille signatures, on trouve que c'est au moins une voix qui se fait entendre, qui ne sera peut-être pas entendue pour changer la décision, mais, en tout cas, nous, on a l'impression qu'on fait ce qu'on peut pour être entendus.

585 Et, là-dessus, on n'a peut-être pas toute l'attention qu'on voudrait du conseil
d'arrondissement, mais en tout cas comme Bibliomanes, je crois qu'on ne peut pas non
plus... Le conseil d'arrondissement, c'est pas toute la structure de l'arrondissement. Quand
les Bibliomanes se sont créés, quand on a fait la terrasse, les gens de l'arrondissement sont
venus, on a eu du support. Je crois qu'on ne peut pas non plus nier qu'il y a des choses...
590 qu'on nous a encouragés. Donc, je crois que ça, c'est clair et cette place-là, elle est là.
Maintenant, les décisions qui se prennent et qui sont parfois...

Nous, ce qu'on a à regretter, c'est qu'on n'a même pas été consultés. Si on nous
avait demandé notre avis, on aurait pu dire qu'on trouve que c'était un peu malheureux ou ci,
595 ou ça. Est-ce que c'est nous qui n'avons pas été consultés comme tel? Ou est-ce que c'est
nous qui aurions pu prendre l'information et nous débrouiller un peu plus? Donc, c'est vrai
qu'une expérience comme ça, on apprend pour les autres. Puis je peux vous dire que
maintenant, tous les ordres du jour du conseil d'arrondissement, on va les lire, c'est clair.

600 **LA PRÉSIDENTE :**

Moi, je voudrais revenir sur le commentaire que vous avez fait concernant les ados.
Vous avez dû lire dans le projet de Politique de développement culturel l'intérêt pour la Ville,
entre autres au chapitre de l'accessibilité, de mettre en place des partenariats qui permettent
605 entre autres l'élaboration de projet de lutte au décrochage scolaire.

Avec l'expérience que vous avez et votre amour que vous avez aussi pour la lecture et
la bibliothèque aussi, comment est-ce que vous entreverriez une mission comme celle-là
dans un quartier comme Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, et principalement à la
610 bibliothèque ou avec les services de la bibliothèque?

M. JACQUES TRICOT :

Bien, c'est clair que l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve est très
615 disparate. Hochelaga-Maisonneuve est très pauvre, Mercier est pas mal plus riche ou, en
tout cas, à défaut d'être plus riche, plus aisée comme population.

Je vais donner une idée. C'est qu'on a fait savoir qu'on faisait une pétition, entre
autres dans *Le Flambeau* et *Les Nouvelles de l'Est*. On a eu des appels de professeurs
620 d'écoles secondaires, notamment dans Hochelaga-Maisonneuve, qui nous ont dit: «Vous
savez, nous, la bibliothèque scolaire...» parce que les bibliothèques dans les écoles, ça
voudrait un plan à elles seules, «... nous, c'est à la Bibliothèque Maisonneuve qu'on se
nourrit.»

625 Et les gens étaient très déçus. Les professeurs nous ont dit: «Amenez-nous des

feuilles, on va les faire signer» parce qu'eux, ils travaillent beaucoup avec la Bibliothèque Maisonneuve par rapport aux activités qu'ils peuvent faire. Bon, l'École Chomedey est juste à côté.

630 Donc, c'est sûr que c'est comme ça qu'on l'a vu. Quand on a travaillé pour notre place au C.A., je peux vous dire qu'on a cherché avant de trouver quelqu'un. Pas parce qu'on disait, on a fait un article: «On cherche une place.» On disait quelqu'un qui a envie de s'impliquer, un ado qui a envie de s'impliquer au niveau de la lecture, des Bibliomanes, ce n'était pas évident.

635 On a regardé qu'est-ce qu'on peut faire, où est-ce qu'on pourrait aller dans les écoles. Il y a Louis-Riel qui n'est pas loin où est-ce qu'on peut aller. Ce n'est vraiment pas évident d'entrer dans les écoles. Ah! non, non, de la publicité pour quelque chose comme ça dans les écoles, voyons!

640 Par contre, moi, je peux vous dire que ça fait trois samedis que je fais signer, le samedi après-midi à la Bibliothèque Langelier, le nombre d'ados qui ont dit: «Mais moi, je viens tout le temps. Je peux-tu signer?» «Oui, tu peux signer. Si t'es capable de venir tout seul à la bibliothèque, t'es capable de dire que tu veux une bibliothèque qui a de l'allure.»

645 En tout cas, moi, je suis vraiment étonné de voir, je ne sais pas comment ça se passe dans les bibliothèques des écoles au niveau du fonctionnement, mais il y a à la Bibliothèque Langelier beaucoup de jeunes, d'un petit peu tout, qui passent, qui arrivent, qui viennent chercher des choses.

650 Dans les bibliothèques, il n'y a pas juste les livres. Il y a les postes Internet, il y a les revues, il y a plein de choses. Et, en tout cas, il y en a beaucoup. Est-ce que c'est des décrocheurs? On a dit qu'on pourrait peut-être faire une étude parce que comme on s'installait devant la bibliothèque pour faire signer, on voyait ce que les gens ramènent et prennent comme livres. C'était très intéressant de voir c'est quoi que les gens louent.

660 Non, mais c'est clair qu'au niveau des jeunes, je peux vous parler de la jeune qu'on a au C.A., elle en mange. Elle en mange. C'est elle qui nous a dit: «Mais il faut faire savoir ça. On va faire un site Web.» Elle a dit: «Je vais essayer. J'ai eu deux, trois cours, je vais essayer.» Puis c'est clair que c'est une autre dynamique. Pour nous, c'est un atout supplémentaire, c'est très clair.

665 Puis on en avait vraiment beaucoup discuté avec la bibliothécaire Langelier en disant: «Qu'est-ce que tu en penses?» Elle a dit: «Il faut faire quelque chose.»

 On a eu beaucoup, lors de la vente de livres, il y a beaucoup de parents qui nous ont dit: «Allez-vous avoir une section – dans les prochaines ventes – une section enfants?»

670 D'ailleurs, on cherche. Si vous connaissez, on cherche des libraires qui se débarrassent de livres jeunesse parce que les gens en demandent, parce que les livres sont chers et que ça permettrait d'avoir des livres jeunesse pas cher à vendre.

LA PRÉSIDENTE :

675 Donc, vous constatez qu'il y a un public ado.

M. JACQUES TRICOT :

680 Il y a un public qui est là. C'est sûr que ce n'est pas toujours facile mais il y a déjà un public jeune. Ce qu'on trouve, nous, c'est qu'on voudrait, enfin on veut favoriser qu'il y en ait plus parce qu'on a entendu beaucoup parler des bibliothèques d'école, en tout cas, qui font dur soi-disant. Je ne sais pas. On ne veut pas vous parler qu'on a été voir, mais les jeunes nous disaient: «Moi, je viens à la bibliothèque ici, en tout cas, je ne vais pas à l'école, je viens ici.»

685 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Deriger.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

690 J'aimerais revenir sur la question de la terrasse.

M. JACQUES TRICOT :

695 Oui.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

700 Ça m'intéresse beaucoup de voir comment ça s'est mis en place ce projet-là. Vous avez parlé entre autres de partenariat avec l'écoquartier, avec le soutien de l'arrondissement. Est-ce que vous pouvez nous détailler un peu plus comment d'abord l'idée est venue, comment ça s'est mis en place, comment les gens se sont impliqués dans ça? Le rôle peut-être aussi des arrondissements, qu'est-ce qu'ils ont fait comme soutien pour votre projet.

705 **M. JACQUES TRICOT :**

L'idée est simple. Quand vous allez à la Bibliothèque Langelier, si vous allez lire dans le fond, vous voyez une immense baie vitrée et ça donnait sur... la moitié des vitres

710 étaient peintes en blanc, enfin translucides, puis ça donnait sur ce qu'on appellerait une *dompe*, une cour qui est en fait la cour de l'immeuble qui n'a jamais été entretenue, où il n'y a personne qui allait.

Ce qu'on a dit, c'est voilà un projet que nous, on pense pouvoir faire.

715 **Mme MONIQUE MARTEL :**

L'aménager.

M. JACQUES TRICOT :

720

Ce n'est pas compliqué, de mettre des fleurs, de faire ci, ça. C'est clair que nous, c'était notre premier truc. On disait qu'est-ce qu'on fait? Avec quel argent on fait ça? Alors, c'est la bibliothécaire qui nous a dit: «Pourquoi on ne demanderait pas au propriétaire de venir à une réunion, puis de voir.»

725

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Donc, c'est un terrain qui appartenait à un privé.

730 **M. JACQUES TRICOT :**

Oui. C'est un terrain, la terrasse, c'est l'arrière du bâtiment. Donc, ça donne sur... c'est à peu près grand comme la pièce ici, puis ça donne sur une ruelle en arrière. Il y avait rien. Et le propriétaire, on l'a rejoint, il est venu. Et j'avoue qu'on a été surpris. Nous, on s'attendait à ce que... ce qu'on espérait, c'est qu'il nous dise: «Regardez, vous pouvez aménager ça», puis on s'était dit: on trouvera ce qu'on peut, puis on verra bien.

735

Il nous a dit: «Regardez, ça fait longtemps qu'il y a rien eu là. Si vous vous occupez de ce qu'il faut, dites-moi ce qu'il faut. S'il y a des travaux à faire, je les paierai les travaux. Dites-moi ce qu'il faut, mais c'est vous qui vous en occupez.» Pas de problème.

740

À la même réunion, on avait demandé à l'écoquartier s'il pouvait envoyer quelqu'un, en disant, parce qu'on savait... moi, j'avais des connexions là. On savait qu'ils pouvaient offrir des plantes, parfois, des choses comme ça. Et l'écoquartier nous a dit: «On a une dame qui fait de l'aménagement.» Si vous voulez, on lui demande qu'elle vous fasse un plan. Pas de problème. Nous voilà avec un plan d'aménagement. Un propriétaire qui est prêt à payer s'il y a des travaux.

745

Mme MONIQUE MARTEL :

750

On les a mis en contact.

M. JACQUES TRICOT :

755 On a mis les deux en contact. On a travaillé et on s'est occupé, nous, de coordonner la chose. Le responsable de l'arrondissement pour la culture était là, pour la bibliothèque était là. Il a dit: «Oui, mais si on ouvre, si les gens vont lire dehors, comment on fait pour pas qu'ils se barrent par la ruelle en arrière avec les livres?» Ça fait que là, il nous a dit: «Bien, moi, je peux essayer de regarder dans les contrats d'été si je peux engager un

760 étudiant ou quelqu'un pour surveiller.» Puis on a laissé tout le monde travailler.

Un mois après, on s'est réunis, on avait une ébauche de plan. Il y avait une personne de chez nous qui avait été voir la dame d'écoquartier qui avait dit: «Bien, là, on pourrait mettre ça, ça, ça.» Le propriétaire, on avait des choses très concrètes. On n'a pas

765 d'arrivée d'eau. Donc, il nous faudrait un robinet avec de l'eau. Il nous faudrait une arrivée électrique si on veut faire une animation, enfin, des choses comme ça. Et on est arrivés et ça a marché.

L'écoquartier nous a dit: «Bien, on peut vous donner ça. On veut vous donner ça.»

770 On a passé un ou deux samedis à nettoyer. Il y avait des barrières en avant qui servaient pour mettre les fleurs à la chocolaterie, qu'on a récupérées en arrière, qui nous servaient à délimiter le terrain. L'arrondissement a pu engager du personnel de la bibliothèque, mais à mi-temps, pendant un certain nombre... Lui, ce qu'il nous a dit: «Je peux vous donner autant d'heures.» Ça fait que nous, on a regardé, on a dit: «Bon, bien, il pleut un peu dans l'été, ça

775 fait que ça nous fait un après-midi de midi à 5 h depuis juillet jusque fin août.»

Et c'est la bibliothécaire qui a géré le personnel. Nous, on a géré l'aménagement. Le propriétaire a demandé à son homme d'entretien d'arroser l'été. Enfin, on a géré un petit peu

780 ça comme ça. C'est tout simple. Il y avait quatre bancs, deux tables.

Je peux vous dire que si on n'avait pas ça, on serait déjà en train de travailler sur la

785 génération 2. On commence fin mars, mais le propriétaire serait... on a repris contact avec, va être d'accord de payer une balançoire, puis enfin on avance. Et notre projet maintenant, c'est d'offrir des réunions, conférences, sujets, discussions, une fois par semaine, tout l'été, sur la terrasse, conférence sous les étoiles. Enfin, on a encore à travailler le concept. Et c'est un petit peu le genre de choses qu'on a faites.

On a eu beaucoup de chance d'avoir un propriétaire... ce qu'on a appris après, c'est que le contrat de la bibliothèque, il vient à échéance cette année et le propriétaire était très

790 content de pouvoir faire quelque chose pour que la bibliothèque revienne. Mais nous, on en a profité. On s'est lavé les mains. On a dit, bien, bravo! Et le personnel a été superintéressé mais aussi intéressant pour nous, parce qu'il y a toujours des moments où il faut arroser. Ils ont pris l'initiative. Chacun a mis un petit peu... Nous, on allait voir de

795 temps en temps. Puis on a eu des fleurs, on a eu des plantes annuelles, puis des vivaces.
Puis l'écoquartier nous a promis que cette année, on aurait plus de vivaces.

800 Ça fait qu'on va pouvoir faire l'année 2, l'année 3 et ainsi de suite. Ça va devenir, on
espère, une tradition. Puis l'année passée, il faut dire qu'une partie de l'argent, c'était
l'argent de la vente. Donc, on a fait la vente début juin. Donc, on était juste pour juillet.
805 Donc, ici, ce qu'on se dit, c'est qu'on va pouvoir le faire un petit peu plus et on va travailler
beaucoup sur la publicité, parce qu'on n'a pas vraiment... on a mis des affiches à la
bibliothèque, mais on a découvert depuis peu *arrondissement.com* en termes d'information et
on se dit, il faut qu'on fasse connaître que la bibliothèque a une terrasse de lecture tous les
après-midi de l'été.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Donc, il reste la promotion à faire.

810 **M. JACQUES TRICOT :**

Tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

815 Bon, alors, bravo! Je vous remercie infiniment et puis on va s'organiser pour
répercuter le mémoire que vous nous avez déposé sur le site Internet. Alors, vous aurez
encore plus de gens qui auront l'occasion de lire votre point de vue sur le départ des deux
bibliothécaires d'Hochelaga-Maisonneuve.

820 **M. JACQUES TRICOT :**

Merci beaucoup.

825 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci à vous.

830 Est-ce que les gens d'Université Concordia sont arrivés? Oui. Allez, avancez.
Bonsoir, mesdames!

Mme DANIELLE MORIN :

Bonsoir!

835

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

Évelyne Abitbol, directrice des affaires publiques et des relations gouvernementales à l'Université Concordia.

840

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir!

845

Mme DANIELLE MORIN :

Et Danielle Morin, vice-rectrice associée aux études à l'Université Concordia.

LA PRÉSIDENTE :

850

Bonsoir! Allez, on vous écoute. On a environ quarante-cinq minutes avec vous. Ça va? Il faut que vous nous laissiez un peu de chance pour poser des questions, échanger avec vous.

855

Mme DANIELLE MORIN :

Donc, permettez-moi en premier lieu de remercier la Ville de Montréal et l'Office de consultation publique de Montréal de nous donner l'occasion de partager avec vous notre expertise et de vous exposer notre point de vue sur la proposition de Politique de développement culturel pour la Ville de Montréal. Je dois avouer que ce fut un exercice très intéressant pour l'Université de se positionner dans ce domaine.

860

Vous avez déjà reçu notre mémoire...

865

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

870

Mme DANIELLE MORIN :

... et j'ai sélectionné quelques sections que je vais vous présenter aujourd'hui.

LA PRÉSIDENTE :

875

D'accord.

Mme DANIELLE MORIN :

D'accord?

880

(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE).

Je vous remercie de votre patience et de votre attention.

885

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

Je rajouterais la dernière recommandation qui nous touche particulièrement, nous, de la diversité culturelle, c'est de maintenir le cap à l'égard de la diversité culturelle grâce à des activités qui facilitent le dialogue interculturel. C'était une des dernières recommandations que madame Morin a omise. Alors, je la rajoute parce que je la trouve importante pour Concordia.

890

Mme DANIELLE MORIN :

Je suis bien d'accord. Ce n'était pas intentionnel.

895

LA PRÉSIDENTE :

Merci bien. Alors, si vous permettez, on va vous poser quelques questions, vous êtes toujours disponibles. Alors, reprenons vos recommandations. Avec la première recommandation, on s'engage éventuellement dans une collaboration institution universitaire-Ville de Montréal pour le développement d'un plan qui serait, au fond, un document permettant d'arrimer, j'imagine, des activités.

900

Est-ce que, dans votre esprit, ce plan-là se rattache à l'un ou l'autre des axes, des grands axes mis de l'avant par le projet de politique ou à plusieurs des axes ou à un axe en particulier? Ou s'il faut penser à un nouvel axe?

905

Mme DANIELLE MORIN :

Je pense que la recommandation va s'adresser à plusieurs axes et non pas seulement un en particulier. Mais c'est vraiment la culture en termes de priorité. Ce serait les arts et la culture qui seraient primordialement. La diversité, peut-être c'est un axe à ajouter dans les axes qui sont présentés ici, oui.

910

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

Moi, je rajouterais, bien sûr les technologies, l'éthique, mais je voudrais vous faire part aussi des recommandations qui sont en train de s'installer au sein des quatre universités montréalaises, la cinquième Sherbrooke, bien entendu.

915

920

925 Au départ, nous voulions déposer un mémoire commun parce qu'il y a eu des commissions parlementaires à Québec, etc., donc nous avons décidé d'y aller un peu solo là-dedans, mais nous avons l'intention de préparer ou de travailler avec la Ville de Montréal pour un projet commun peut-être les quatre universités. Je ne sais pas jusqu'à quel point ça ira, je ne sais pas jusqu'où ira cette intention-là, mais c'était une intention de départ de faire un dépôt d'un mémoire collectif.

930 Maintenant, le plan d'action, à mon avis, ça serait... et je vous donne un exemple, je ne sais pas si c'est dans ce sens-là que vous avez posé la question, je vous donne un exemple particulier à Concordia, nous ne parvenons pas à faire avancer des étudiants parfois au deuxième cycle et troisième cycle parce que les industries viennent nous les chercher tout de suite, parce qu'il y a ce besoin. Alors, j'ai l'impression qu'il va falloir travailler avec les industries, avec la Ville de Montréal, essayer de trouver une manière de cohésion entre ces 935 trois axes, à mon avis, au départ avant d'aller dans des axes plus spécifiques.

LA PRÉSIDENTE :

940 Quand vous parlez des étudiants, vous parlez des étudiants... de quel type d'étudiants?

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

945 Alors, nos étudiants en technologie.

LA PRÉSIDENTE :

En technologie.

950 **Mme ÉVELYNE ABITBOL :**

955 Technologie et arts et créativité. Parce que nous avons beaucoup d'étudiants de par Hexagram, de par nos programmes qui sont liés, technologie et arts visuels, et donc il y a un besoin d'étudiants de culture générale mais également de ces étudiants de technologie. Et comme nous avons ces deux-là qui travaillent ensemble, on vient les chercher très rapidement.

960 Je vous donne un autre exemple. Par exemple, à Hollywood, au sein des Oscars, il y a à peu près cent dix de nos étudiants qui sont là, monteurs, réalisateurs, et on ne parvient pas à les amener vers un deuxième, troisième cycle parce qu'ils sont pris.

LA PRÉSIDENTE :

965 Ils sont déjà employés.

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

Voilà. Très rapidement.

970 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous posais la question en fait parce qu'à lire l'ensemble de vos recommandations, il y en a une qui semble ressortir et qui est celle qui évoque l'importance d'affirmer le principe de la création, la production, la recherche et vous arrivez au soutien aux arts, aux oeuvres de pointe comme étant une priorité.

975

Évidemment, Concordia est un lieu de création, de production, de diffusion. Alors, moi, j'avais l'impression qu'en lisant cette recommandation-là, il y avait déjà comme une suggestion de mise en relation éventuellement des équipements offerts par l'Université, des productions offertes par l'Université, éventuellement des cadres de création offerts par l'Université, de telle sorte que, et là, je ne sais pas quoi.

980

Est-ce qu'on pense de votre côté à une offre que vous faites à la Ville? Ou si vous vous situez en situation de demandeurs?

985

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

Il y a plusieurs volets à votre question. Je vais d'abord aller sur la création. Il y a beaucoup de création artistique à l'Université. Il s'en fait deux, trois fois par semaine. On vient d'assister à l'une d'entre elles. Il y a de nombreuses créations. Parfois, elles ne dépassent peut-être pas le cadre universitaire, ce qui est peut-être malheureux, mais parfois elles le débordent. Dans certains cas, comme la musique, on peut en citer quelques-uns.

990

J'aurais dû citer votre deuxième volet. Ah! oui. C'est-à-dire qu'il y a un problème de financement des universités. Je pense qu'on en a fait grand étalage. On connaît les chiffres là-dessus. On a eu une commission parlementaire l'année dernière à Québec qui a bien traité le dossier. On est en sous-financement et ce n'est pas seulement dans les universités. Et les plus durement touchés, disons-le, ce sont la culture et les arts. Et, parfois, de nombreuses créations se font avec des très petits budgets et ce sont des créations majeures. On ne les exploite pas à bon escient.

1000

Concernant l'offre d'arrimer entre la Ville et la création, etc...

LA PRÉSIDENTE :

1005

Laissez-moi vous donner un ou deux indices de plus.

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

1010 D'accord.

LA PRÉSIDENTE :

1015 Il y a quoi, maintenant trois jours qu'on est en audiences publiques. On a entendu plusieurs représentants des disciplines artistiques qui s'expriment à Montréal, venir nous dire: «Bon, on a besoin de lieux pour travailler. On a besoin de lieux pour diffuser aussi ce qu'on fait.»

1020 Et puis certains autres sont venus nous dire: «On aimerait bien aussi travailler avec différents milieux», des quartiers, des milieux plus... on n'a pas nécessairement identifié le milieu de l'éducation, mais le milieu des jeunes, pour monter des projets.

1025 Et il y en a qui sont allés plus loin, qui parlaient par exemple de modèle ou de projet de résidence, soit dans les Maisons de la culture, mais ça pourrait éventuellement se passer ailleurs, où un artiste s'installe quelque part et, en relation, en partenariat avec l'institution ou le quartier ou le milieu, il développe une oeuvre artistique. Donc, il crée en relation avec son milieu, avec ce que le milieu lui propose et puis il diffuse.

1030 Tout ça dans une perspective d'accessibilité de la culture, dans une perspective aussi, je dirais, d'incitation à la création. Et vous en parlez dans votre mémoire. La culture, c'est aussi les gens qui la portent.

1035 Bon, alors, quand je vous demandais: êtes-vous en situation d'offre ou en situation de demande, bien, voilà ce que j'avais derrière la tête. C'est ce que j'ai entendu de la part...

Mme DANIELLE MORIN :

1040 Oui, c'est ça. Mais quand on regarde de cette façon, c'est ce qui est fait dans plusieurs domaines, mais qui peut se faire aussi dans le domaine des beaux-arts, c'est une collaboration plus étroite entre le milieu et l'université, où des projets, où des projets d'étudiants, des projets, je pense, par exemple, en marketing, des campagnes de publicité sont organisées pour des organismes à titre de concours dans l'Université.

1045 Donc, ça fait partie d'un cours. Les étudiants présentent, préparent une campagne, puis ils vont être en compétition les uns contre les autres, et puis finalement tout le monde gagne. Les étudiants ont gagné de l'expérience et puis la compagnie a gagné, peut-être va récompenser l'étudiant, mais a gagné aussi une campagne originale, faite par des jeunes gens, des jeunes personnes avec des idées nouvelles.

1050 Donc, du côté des arts, des expériences semblables pourraient être faites. Aider, amener dans les classes, amener cette expérience concrète dans le milieu, des besoins du milieu, puis je pense que tout le monde a à gagner; autant la Faculté des beaux-arts a à offrir, et autant la communauté peut gagner de cette Faculté qui a des choses à offrir. Donc, peut-être c'est du côté où on pourrait le regarder.

1055

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

1060 Il y a peut-être, si je peux rajouter quelque chose, c'est que ça se fait déjà au niveau du sport, par exemple, à l'Université, où il y a des collaborations avec la Ville. Ça, vous devez être au courant de cela.

1065 Il y a des locations qui se font ou bien il y a des utilisations de terrains qui se font avec des coachs, avec des entraîneurs, avec des jeunes entraîneurs, des étudiants de l'Université en deuxième cycle, en sports et loisirs, et qui vont travailler avec des jeunes et, le samedi, dimanche, les amènent. Le terrain est libre, le terrain leur appartient presque. À ce moment-là, il y a cette collaboration déjà qui se fait.

1070 Au niveau des arts, si c'est en termes de cette location ou d'utilisation de locaux, déjà qu'il y a un problème chez nous de locaux et d'utilisation de locaux...

1070

LA PRÉSIDENTE :

Il n'y a rien de libre.

1075

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

1080 Non. C'est dans ce sens-là que je le dis. Voilà. C'est dans ce sens-là que je le dis parce que ce qui est malheureux, et on l'a vu à Québec pendant les commissions parlementaires, ce qui est assez malheureux, c'est de voir que les artistes, lorsque les jeunes artistes demandent, par exemple, des locaux supplémentaires ou des studios, on a besoin de tant de pieds de studios, on dit: «Vous n'êtes pas des laboratoires. Donc, vous n'avez pas besoin d'espace», alors que la sculpture, on le sait, a besoin de beaucoup d'espace et les arts aussi.

1085 Alors, on traite un peu les arts comme si c'était des gens qui pouvaient dessiner seulement sur des petits espaces. Donc, vous voyez? C'est une question aussi d'espace et d'accommodation. Donc, il y a le tout qui est... Mais je sais qu'il y a de plus en plus d'arrimage qui se fait entre la Ville et l'Université à ce niveau-là. L'Université va vers la Ville par des programmes de coop à l'intérieur de l'Université.

1090

Et il y a aussi un programme qui est plutôt à John-Molson, mais Danielle Morin, ma

collègue, va pouvoir répondre à ça, il y a des incubateurs aussi qui se font. Ça, c'est intéressant. Et ça, ça devrait être appliqué aussi au niveau des arts et de la culture. Elle pourrait en parler peut-être.

1095

Mme DANIELLE MORIN :

C'est ça. On a un centre où des petites entreprises vont venir pour les aider à partir.

1100

LA PRÉSIDENTE :

Ah! oui?

1105

Mme DANIELLE MORIN :

C'est ça. Pour partir en entreprise. Donc, c'est des experts, ce sont des experts, des étudiants qui sont un petit peu plus avancés dans leur programme, qui sont chaperonnés par des professeurs et qui vont aider des petites entreprises quand ils viennent pour les débuts. Donc, déjà, on a des choses intéressantes. En plus des programmes coop où nos étudiants... nous sommes la seule université de langue anglaise au Québec qui offre des programmes coop. Donc, nous, nos étudiants étudient, font des stages en entreprise, quatre stages.

1110

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

1115

Et pour rajouter à cela, il manquait une école importante chez nous, c'est l'école des affaires publiques et communautaires. Et les étudiants, par exemple, d'un des cours, les étudiants ont pour travail de session d'aller dans la collectivité et de se coller à un secteur d'actualité et d'organiser des débats à l'intérieur de l'école. C'est vraiment leur travail. C'est un cours là-dessus. Ils sont quarante et ils vont vers la collectivité, puis ils amènent les gens à réfléchir sur des sujets particuliers collés à l'actualité.

1120

Donc, il y a toujours cette synergie qui se fait mais au niveau de certains programmes, au niveau de certains cours.

1125

LA PRÉSIDENTE :

Peut-être une dernière question avant de passer la parole à mes collègues. Promouvoir la culture scientifique et technologique et, au premier chef, celle dérivée des arts numériques. À quoi vous attendez-vous? Ça veut dire quoi «promouvoir»? Quand on parle de relation avec la Ville de Montréal. Une reconnaissance? Je pense qu'il est clair que vous voulez être reconnus pour ce que vous faites, ça, c'est clair. Et vous insistez beaucoup sur justement l'importance du lien à établir entre arts et technologie. Ça aussi,

1130

c'est clair. Maintenant, quand vous dites promouvoir:

1135

Intégrer, au coeur des engagements de la proposition, la culture technologique montréalaise et en reconnaître les manifestations artistiques les plus significatives. Pour cela, promouvoir la culture scientifique et technologique et, au premier chef, celle dérivée des arts numériques.

1140

(...) que la Ville adopte une position de fer de lance...,

Ça, c'est sur la collectivité.

Mme DANIELLE MORIN :

1145

Oui, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

1150

Mais au-delà de ça, si on exclut la question de la collectivité, est-ce qu'il y a quelque chose de particulier d'accroché à cette proposition-là sous le chapeau de la promotion?

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

1155

Je crois que quand on a rédigé cette partie-là, on pensait peut-être au Quartier des spectacles, votre futur Quartier des spectacles et tout cet environnement-là qui pourrait ne pas seulement être accessible aux grandes activités artistiques comme le Festival de jazz et les autres festivals, mais peut-être d'avoir, de créer peut-être un événement pour les universités. Dans ce sens-là, voilà. Pour faire cette promotion de cet espace-là.

1160

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Alors, mon collègue avait déjà des questions autour du Quartier des spectacles.

1165

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Déjà vous ouvrez une porte avec le Quartier des spectacles.

1170

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

Je vous ouvre cette porte, oh! lala. Est-ce qu'elle est dangereuse celle-là?

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1175

Non, pas du tout. Dans votre proposition, dans votre mémoire, vous parlez bien

1180 sûr du Quartier Concordia. Jusqu'à maintenant, on parle depuis le début dans les audiences, on a parlé du Café des spectacles, on a parlé même aujourd'hui d'une Cité des artistes, on a parlé du Quartier international, on a parlé du Vieux-Port. Comment votre projet du Quartier Concordia... d'abord, peut-être nous décrire un peu qu'est-ce que c'est. Et nous dire aussi un peu les liens que ce quartier-là va avoir avec tout le reste.

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

1185 D'accord.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1190 Est-ce que c'est un quartier qui va être complémentaire aux quartiers périphériques ou si ça va être un quartier qui va se distinguer par rapport aux autres? Et tout ça dans la métropole culturelle qui, elle-même, est un grand quartier.

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

1195 D'accord. Alors, le Quartier Concordia, c'est parce que comme vous le voyez, l'Université, elle est comme à l'intérieur, sur Maisonneuve, on ne sait pas trop où est-ce qu'elle est très délimitée. On voudrait qu'il y ait une reconnaissance au niveau au moins de l'immobilier. Qu'il y ait une identification du quartier, Et elle se fait de plus en plus.

1200 Si vous le constatez, il commence à y avoir de plus en plus de bannières. Nous travaillons très fort pour cette identité-là et nous travaillons avec la Ville de Montréal aussi pour la reconnaissance du Quartier Concordia qui devrait aussi être en lien avec le Quartier du Musée. Nous travaillons aussi de plus en plus avec le Musée des Beaux-Arts.

1205 Nous avons eu deux, trois manifestations déjà l'année dernière et nous en avons deux autres qui vont arriver bientôt où nous voulons être en synergie avec le Quartier du Musée.

1210 Le Quartier Concordia, il se délimite, si vous y pensez, par la rue Sherbrooke, en descendant, Bishop jusque vers les nouveaux bâtiments et vient s'annexer la résidence des religieuses.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1215 Les Soeurs Grises.

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

1220 Des Soeurs Grises, des religieuses, des Soeurs Grises. Donc, tout ça, ça forme le quartier. Le Faubourg Sainte-Catherine aussi est inclus parce que nous avons beaucoup d'espaces occupés dans le Faubourg Sainte-Catherine.

1225 On voit qu'il y a un développement qui se fait de la rue Peel en montant vers Bishop. Nous, nous voudrions poursuivre et redéfinir jusqu'à la rue, le boulevard Guy ou la rue Guy. Nous voudrions, par exemple, une reconfiguration, que la Place Bethun soit plus accessible aux citoyens et ne soit plus collée vers – ou bien pour les pigeons, accessible aux pigeons, disons-le tout de suite, il y a un amoncellement de pigeons là – et que la Place Bethun soit plutôt collée au métro.

1230 Il y a peut-être 40 000 personnes qui passent et qui sont collées dans un petit espace. On voudrait peut-être reconfigurer tout cet espace-là, le rendre accessible aux citoyens et aux étudiants de l'Université. Parce que naturellement, ils s'en vont tous au Java U, au coin de Guy/Maisonnette, et ils sont collés dans un petit espace. On a 40 000 étudiants, disons-le tout de suite, et c'est beaucoup.

1235 Donc, on voudrait faire partie de tous les plans d'urbanisme, tous les plans de rénovation de la Ville de Montréal, de Peel à peut-être Atwater.

1240 Puis disons-le aussi, Montréal-Ouest commence à se développer de façon assez significative. Donc, nous sommes au coeur de ce Montréal-Ouest. Nous avons, bien sûr, deux campus à sept kilomètres de distance, mais c'est notre réalité. On ne pourra pas s'étendre sur sept kilomètres, malheureusement. On voudrait bien, mais ce n'est pas possible.

1245 **LA PRÉSIDENTE :**

On ne sait jamais. Si vous avez l'intention de le faire, dites-le-nous.

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

1250 Malheureusement, ce n'est pas possible. Ça va dépendre aussi des financements.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1255 Peut-être une question plus de fonctionnement. Comment est-ce que la planification se fait? Est-ce que vous avez établi des mécanismes dans des formations de consultation avec la population, avec les résidents, ou si ça se fait avec les professionnels seulement? Est-ce qu'il y a un échange avec le milieu à ce niveau-là?

1260 **Mme ÉVELYNE ABITBOL :**

Oui. Même il y en a eu plusieurs, pas seulement un. Nous avons eu The Planner's Committee l'année dernière qui a été... il y a eu des concours d'urbanisme qui ont été lancés.

1265 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Vous en parlez justement dans votre...

1270 **Mme ÉVELYNE ABITBOL :**

1270

Oui, on en parle, bien sûr. Il y a eu les concours d'urbanisme, mais il y a aussi des discussions avec les gens de Lincoln Tupper, par exemple, des gens de Héritage, tous les gens qui forment ce quartier-là. Nous les informons de toutes nos activités et nous les invitons même à nos activités pour qu'ils voient de quelle manière on oriente notre planification. Et ils ont consulté tous nos documents futurs, en tout cas, ce que nous prévoyons au point de vue de l'urbanisme.

1275

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1280

Vous dites que vous les informez, mais est-ce qu'ils participent aussi au processus de la décision? Est-ce qu'ils sont simplement informés de qu'est-ce qui se passe ou s'ils font partie prenante de la planification du projet?

1285 **Mme ÉVELYNE ABITBOL :**

1285

Ils sont aussi partie prenante mais c'est à un niveau de discussion qui se fait de façon très informelle et pas encore officielle. Mais il y a bien sûr une collaboration et des discussions qui sont faites à ce niveau-là, oui.

1290 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

1290

Dans la question d'art public, donc il y a toujours 1 % du budget qui est appliqué à l'art public. Est-ce que votre politique à Concordia, c'est de faire plus?

1295 **Mme ÉVELYNE ABITBOL :**

1295

Et bien, on a fait beaucoup déjà.

1300 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

1300

Oui, mais...

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

1305 Je ne sais pas si vous le savez? Mais on est très conscients de cette partie-là, en tout cas, du dossier. Et nous avons fait à Loyola, nous avons fait aussi au nouveau bâtiment, le nouveau bâtiment de génie informatique et arts visuels, on a la plus grande murale qui a été faite de 6 000 pieds. Donc, nous sommes très conscients et très sensibles à cela.

1310 Le 18 avril prochain, il y aura aussi l'inauguration des murales du cinéma York que nous avons récupérées pour ne pas démolir, parce que c'est quand même de l'art déco. Donc, nous avons décidé de les intégrer au nouveau bâtiment qui va être inauguré en septembre ou octobre et ces murales d'art déco vont être inaugurées la Journée du patrimoine.

1315

LA PRÉSIDENTE :

1320 Écoutez, ça a été un échange très intéressant. On vous remercie énormément d'être venues. Merci aussi d'avoir pris la peine de nous donner toutes ces statistiques qu'on va lire avec plaisir. Merci beaucoup, mesdames.

Mme ÉVELYNE ABITBOL :

1325 Au revoir et merci.

LA PRÉSIDENTE :

1330 Alors, on prend un petit dix minutes.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

* * * * *

REPRISE DE LA SÉANCE

1335 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonjour, madame!

Mme LOUISE HODDER :

1340 Je me présente. Louise Hodder, je suis directrice générale de la CDEC, Corporation de développement économique communautaire du Centre-Sud/Plateau Mont-Royal.

Mme MANON STE-MARIE :

1345

Je suis Manon Ste-Marie, conseillère au développement économique local de la CDEC.

LA PRÉSIDENTE :

1350

Bonsoir! On vous écoute.

Mme LOUISE HODDER :

1355

Bonsoir! J'aimerais dire d'ailleurs que Manon Ste-Marie a la responsabilité du secteur du développement culturel à la CDEC, qui est un secteur prioritaire en matière de développement local pour la Corporation dans son plan d'action depuis quelques années.

1360

Ce soir, dans un premier temps, on aimerait vous parler un peu de nous, en fait, qui nous sommes et qu'est-ce qui nous a motivés à déposer un mémoire dans le cadre de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal et, ensuite, situer l'importance qu'a la culture comme axe de développement économique au niveau local pour notre territoire et, de façon réciproque, comment notre territoire a de l'importance pour le développement économique de Montréal.

1365

Et, dans un troisième temps, j'inviterai Manon Ste-Marie à vous présenter les quatre principaux enjeux qu'on a dégagés suite à une consultation des acteurs du développement culturel sur notre territoire. On a fait une consultation avant notre consultation. Et ce sont les principaux enjeux qui ont découlé de ça, qui étaient vraiment en rapport avec le développement économique local.

1370

Alors, au niveau de notre organisme, on est un organisme sans but lucratif, indépendant, qui est financé par la Ville via les arrondissements, par Emploi-Québec et par Développement économique Canada.

1375

Notre mission est de favoriser la concertation et susciter la prise en charge du développement économique local et aussi social par les individus, les organismes, les entreprises et les institutions de notre territoire.

1380

Notre mission est également de travailler à l'amélioration de la qualité de vie de la population des quartiers Centre-Sud, Plateau Mont-Royal, Saint-Louis et Mile-End. Et nous sommes reconnus comme CLD, comme Centre local de développement.

1385

En fait, la CDEC a comme objectif, comme mission aussi de conjuguer le développement économique et social avec le développement de l'emploi et de la main-

d'oeuvre en concertation et en partenariat, et ça, c'est vraiment au coeur de nos actions. Notre travail est beaucoup axé sur le partenariat et la concertation.

1390 Notre philosophie d'intervention est basée sur le développement par le milieu pour le milieu. Une approche finalement de développement intégré, et qui vise à soutenir les initiatives du milieu et mettre de l'avant des projets qui sont profitables à un développement économique harmonieux du milieu. Donc, la Politique culturelle, de la façon qu'elle a été présentée, est intéressante à ce niveau-là. Elle parle de la culture dans son apport des différentes facettes qu'on va aborder.

1395 Notre travail aussi est d'offrir des services-conseils et gérer des fonds d'investissement, des fonds local d'investissement, des fonds d'économie sociale et plusieurs de nos clients à ce titre, tant au niveau du conseil-gestion, sont des entreprises du milieu culturel qui ont aussi été priorisées comme secteur d'intervention. Donc, lorsqu'on
1400 peut aider des organismes comme les entreprises culturelles, on le fait.

L'importance de la culture dans nos quartiers. En fait, le territoire de la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal compte 58 % des compagnies d'interprétation. On parle danse, théâtre, musique. Donc, 58 % des compagnies d'interprétation de l'île de Montréal. 50 %
1405 des salles de diffusion: théâtre, spectacles, musique. 33 % des artistes, auteurs et interprètes; 40 % des producteurs de films; 33 % des éditeurs; et 28 % des designers graphiques industriels et d'intérieur.

1410 Donc, je pense qu'on peut voir que non seulement c'est important pour nous, mais je pense que notre territoire est important pour Montréal.

D'ailleurs, un des éléments aussi qu'on veut souligner, c'est l'importance de la culture, un peu aussi comme ça a été soulevé dans la politique et sur laquelle on est tout à fait en accord, c'est l'importance de la culture au plan de l'emploi. On a 15 % de la main-
1415 d'oeuvre locale qui travaille en arts et culture. C'est un facteur important du développement local en matière d'identité de quartier. Mentionnons juste Plateau Mont-Royal. Plateau Mont-Royal, son identité, son âme ou son style a été développé beaucoup par la présence des artistes et on souhaite bien pouvoir le maintenir.

1420 Également l'apport de la culture dans les actions de revitalisation de quartier. Nous parlons des Journées de la culture mais aussi de Sainte-Marie en fête, Sainte-Marie qui est un quartier de notre territoire, qui bénéficie d'un programme, un RUI, un peu comme il est mentionné aussi dans la politique. Donc, effectivement, c'est un outil d'insertion, d'intégration qui est très important et qui est très utile, et qu'on utilise beaucoup.

1425 On a aussi en termes d'insertion sociale et emplois des exemples qu'on peut citer, qui sont sur notre territoire et qui sont l'itinéraire, le Concours de dessin et d'écriture de

1430 Sainte-Marie, comme je vous parlais tout à l'heure. Et le dernier élément au niveau de l'importance de la culture dans nos quartiers, c'est la requalification des zones industrielles, les zones industrielles du Mile-End qui sont les zones qui étaient beaucoup occupées par des entreprises manufacturières dans le domaine de la guenille ou du vêtement, et ces zones-là sont à requalifier actuellement.

1435 Et l'axe ou l'enlignement qu'on a actuellement, c'est des enlignements de création. Donc, c'est beaucoup des arts, évidemment des ateliers d'artistes, mode, technologie de l'information et des communications, parce qu'il y a beaucoup de liens avec la culture évidemment et les technologies. Donc, c'est de cette façon-là d'ailleurs qu'on voudrait requalifier la zone.

1440 Le territoire de la CDEC est aussi caractérisé par la présence de producteurs et de diffuseurs reconnus. Citons quelques exemples: Le Rideau Vert, le Théâtre d'Aujourd'hui, le Quat'Sous, Marie Chouinard, Lalala Human Steps, Cité-Amérique. Aussi, des créateurs avant-gardistes, novateurs et émergents: Espace Libre, Danse-Cité, Sala Rossa, Local Distribution.

1445 Et aussi, par la diversité et l'interculturalisme. Pensons à la rue Saint-Laurent, la rue Mont-Royal et les événements qui se tiennent à ces endroits-là, qui sont Nuit blanche sur tableau noir, Nuits d'Afrique, le festival Fringe. Et au niveau de l'interdisciplinarité, qu'est-ce qu'on parlait tout à l'heure avec le lien entre la création et les technologies de l'information et des communications, et de la convergence des arts et de la technologie: Ex-Centris, Mutek et d'autres entreprises multimédia. D'ailleurs, tout le corridor Saint-Laurent s'est beaucoup développé dans ce créneau-là.

1450 Donc, ce qu'on dit, en fait, c'est que le Plateau Mont-Royal/Centre-Sud mérite d'être mentionné comme étant un pôle culturel important, différent en fait de ce qu'est le Quartier des spectacles, dans le sens que c'est beaucoup un pôle de diffusion qu'on veut développer dans le Quartier des spectacles, et on parle de vraiment un pôle de création.

1460 Alors, là-dessus, je vais laisser Manon vous parler un peu des enjeux locaux liés au développement.

Mme MANON STE-MARIE :

1465 En fait, on a identifié quatre enjeux qui sont propres au Centre-Sud/Plateau mais qui sont propres, je dirais, souvent aux quartiers centraux. En tout cas, il y a certains des enjeux dont le premier qui est assez propre aux quartiers centraux à Montréal.

Les quatre enjeux, c'est la rétention des artistes, des organismes et des entreprises dans ces quartiers-là, et particulièrement dans les nôtres. Toute la question de la réalité

1470 entrepreneuriale dans le secteur culturel qu'on a abordée dans le mémoire. La question de la
relève des pratiques émergentes et des petits événements qui créent cette espèce de
diversité de nos quartiers. Et la culture dans la communauté, tout ce qui est la culture comme
facteur d'insertion et de revitalisation.

1475 On pense que c'est des enjeux qui sont majeurs, qui ont été traités dans la politique,
la majorité ont été traités, mais on veut amener peut-être un peu plus d'emphase ou certaines
recommandations plus pointues par rapport à ces enjeux-là.

1480 Le premier enjeu, qui est un enjeu vraiment majeur et dont on entend parler
beaucoup, beaucoup ces temps-ci, c'est la question de la rétention des artistes et des
organismes, des groupes culturels dans les quartiers centraux, dû entre autres à toute la
pression qui est faite sur le prix des espaces locatifs, qui est une situation qu'on voit.

1485 Dans le Plateau, par exemple, c'est quelque chose qui est criant. Les artistes ont
créé ce quartier-là, ont fait en sorte que ce quartier-là est passé d'un quartier très pauvre à un
quartier très «in», le quatrième ou le septième en Amérique du Nord, je ne sais pas. Ils l'ont
donc créé. Mais ces mêmes artistes-là, qui eux sont soumis à des conditions de travail
précaires, à des revenus qui sont généralement plus faibles, n'ont plus les moyens de vivre
dans ce quartier-là.

1490 Donc, on sent déjà qu'il y a une pression pour que les artistes, il y a plusieurs artistes
qui vont s'éloigner des quartiers centraux du Plateau Mont-Royal entre autres pour aller vers
des endroits où ils peuvent avoir des logements plus abordables.

1495 C'est vrai pour les artistes, mais c'est vrai aussi pour les entreprises culturelles et les
organismes culturels qui, eux aussi, ont souvent des revenus qui sont faibles, qui ont une
rentabilité qui n'est pas toujours évidente et qui n'ont pas toujours les moyens de rester
même, parce que la pression est sur les espaces résidentiels mais elle est aussi sur les
espaces locatifs.

1500 Donc, il y a cette problématique-là où on voit aussi de plus en plus de groupes qui
doivent se relocaliser ou qui ont besoin de prendre de l'expansion, mais qui n'ont pas les
moyens de prendre de l'expansion dans les quartiers dans lesquels on est. On le voit dans le
Centre-Sud aussi beaucoup.

1505 Il y a un dossier qui est très à la mode ces temps-ci, c'est la Grover, c'est dans le
Centre-Sud. C'est une autre problématique, je dirais, qui est liée à cette pression-là, mais
qui, dans le cas précis de la Grover, est une problématique de conversion d'un immeuble
industriel, en fait, pour en faire du résidentiel, qui était la proposition initiale. On va voir vers
1510 quoi ça s'en va. Mais c'est sûr que ça, c'est une autre problématique aussi.

1515 On voit les artistes, tous les groupes se sont beaucoup installés dans des anciens
immeubles industriels parce que les loyers étaient abordables, parce que ça convenait aussi
en termes d'architecture, de dimension et tout ça, à leurs besoins. Et, de plus en plus, on
voit la conversion de ces immeubles-là en résidence ou les pressions des promoteurs
immobiliers pour convertir ces immeubles-là. Et ça, ça exerce une pression aussi pour
carrément, dans ce cas-là, c'est carrément expulser les artistes, les groupes ou les
entreprises culturelles en dehors du secteur.

1520 C'est une problématique qui est vraiment criante, qu'on voit dans les quartiers, qui
est dangereuse dans la mesure où la diversité, où la diversité culturelle qui caractérise
Montréal, qui est l'émergence de petits créateurs, de petits organismes, cet avant-gardisme-
là repose sur des ressources qui sont souvent pas très élevées, mais qui risquent de s'en
1525 aller des grands centres, si on n'est pas capable de faire quelque chose pour essayer de les
maintenir dans ces quartiers-là.

La politique a reconnu cette nécessité-là, entre autres, de maintenir et d'essayer
d'encourager la création d'ateliers d'artistes, d'ateliers-résidences d'artistes.

1530 On pense que la problématique est plus large que les seuls ateliers d'artistes, parce
que, bon, souvent, quand on parle d'ateliers d'artistes, on va parler de tout ce qui est arts
visuels ou tout ce qui est plus... beaucoup alentour des arts visuels.

1535 On pense que la question de la rétention des artistes ou des entreprises, des
organismes, doit être traitée plus largement pour inclure l'ensemble des disciplines, parce
que c'est vrai pour la création en danse, c'est vrai pour la création théâtrale, c'est vrai pour la
musique. Et doit aussi inclure plus que les seuls artistes, mais aussi inclure la problématique
liée aux groupes, aux organismes. Que ça soit des organismes sans but lucratif ou que ça
soit des petites entreprises, la question de la localisation est importante.

1540 On pense que la politique donc devrait déjà reconnaître l'urgence et l'importance de
cette situation-là. Il y a vraiment une urgence et une importance, une emphase à mettre là-
dessus à notre avis.

1545 On pense aussi que la Ville, à l'intérieur de sa politique, devrait s'engager à assurer
le maintien et le développement des lieux d'habitation, de création, de production
accessibles, particulièrement dans les situations où il est question de changement de
zonage. Quand on pense, par exemple, à la Grover ou à d'autres, il y en a eu d'autres, il y
en a eu dans d'autres quartiers, dans le Sud-Ouest il y en a, dans nos quartiers, il y en a
1550 aussi, la Ville a une certaine forme d'influence quand il est question de changer des vocations
à des immeubles.

Mais il faudrait que minimalement, si elle veut maintenir cette diversité culturelle là,

1555 il faudrait qu'il y ait une priorité qui soit mise. Et comme il n'y a pas des millions de solutions nécessairement en termes de localisation, bien, minimalement, dans cette situation-là, il faudrait qu'on sente qu'il y a vraiment une priorité qui est mise là-dessus.

1560 On pense aussi que la politique devrait insister sur le fait que dans des projets de requalification de zone industrielle, de revitalisation de quartier, la question de la culture devrait être une priorité encore là. Nous, on travaille au développement de la zone industrielle du Mile-End, comme le disait Louise tout à l'heure. Il y a des bâtisses, il y a des bâtiments industriels qui pourraient très bien servir au développement d'ateliers, d'ateliers-résidences, mais aussi qui pourraient servir à loger des petites entreprises ou des petits groupes dans le secteur culturel.

1565 Par contre, le Plan d'urbanisme de la Ville, en tout cas, laisse une grande porte à l'intégration du résidentiel. C'est sûr que si on met en compétition des promoteurs immobiliers qui vont faire du condo de luxe ou des groupes culturels qui vont essayer de mettre 3-4 \$ ensemble, ça se peut pas. Ils arriveront pas.

1570 Donc, il faut vraiment qu'il y ait cette priorité-là qui soit mise. Et le potentiel de développement pour le secteur culturel, à notre avis, est beaucoup dans ces requalifications de zone industrielle, pour l'instant.

1575 On a mis des pistes d'action qui sont peut-être plus précises. Je ne les aborderai pas, elles sont dans le mémoire, mais c'est-à-dire encore plus concrètement, on pense que la Ville pourrait travailler vraiment à identifier c'est quoi les besoins, à identifier les regroupements d'artistes.

1580 On pense aussi à la Grover, par exemple. Bon, c'est arrivé sur le tard, finalement, la situation. D'abord, il y a eu tout un processus qui a été fait sans qu'il y ait aucune consultation, mais aussi, dans le fond, ce regroupement-là existait déjà mais il y a rien qui avait été fait pour essayer déjà avant de les aider à s'organiser, à se structurer.

1585 Donc, on se dit, bien, peut-être essayons de travailler avec la Ville pour identifier où il y a des concentrations, puis essayer de prévoir des situations comme la Grover avant qu'elles n'arrivent. Bon, on essaie de voir, est-ce qu'il y a moyen de favoriser de la conversion de bâtiments qui appartiendraient déjà à la Ville ou autres, des bâtiments qui pourraient être... donc, essayer d'être un peu proactifs, je dirais, dans les démarches et ne pas attendre que les groupes soient mis devant le fait accompli de l'expulsion ou de la hausse des loyers, tout ça.

1590 Bon, il y a toute une question de coordination. Encore dans la Grover, on a vu avec la SHDM et tout ça qui, en fait, c'est un peu la main droite qui ne parlait pas à la main

1595 gauche. Il y a encore là de dire, bien, la priorité mise sur le développement culturel devrait se traduire dans des actions concrètes entre les différents organismes de la Ville. Évidemment, le lien avec le Plan d'urbanisme, je pense, en termes de zonage, est important à faire.

1600 Toute la question de la réalité entrepreneuriale dans le secteur de la culture, bien c'est sûr que c'est assez directement lié au travail qu'on fait en termes de soutien aux travailleurs autonomes, aux entreprises, aux organismes avec lesquels on travaille quotidiennement. Ce n'est pas toujours évident de mettre dans la même phrase «entrepreneur» et «artiste». Même dans les consultations qu'on a faites, on les appelait les
1605 entrepreneurs culturels, puis finalement, on a changé le terme parce que ça heurtait des schèmes importants.

Mais en même temps, il ne faut pas nier que les artistes – les artistes, puis là, je parle des artistes qui sont à leur compte ou qui essaient de se développer, de développer
1610 leurs propres projets artistiques, ou les compagnies de production, que ce soit des compagnies d'art, du théâtre, ou les petites entreprises, que ce soit des entreprises privées ou des OBNL, des organismes à but non lucratif – ils ont tous cette nécessité-là de développer le côté entreprise parce qu'ils doivent assurer une certaine rentabilité, viabilité à leurs projets, ils doivent générer des revenus.

1615 Et, de plus en plus, il n'y a pas beaucoup de débouché quand on est formé ou quand on est un artiste. Si on veut arriver à vivre de notre art, souvent on n'a pas le choix que de créer son propre travail ou sa propre production, sa propre compagnie. Et, aussi, le financement en culture qui a plutôt tendance à diminuer.

1620 Donc, les artistes ou les gens qui sont dans le secteur de la culture sont souvent obligés d'adopter un peu le chemin de l'entrepreneur comme dans d'autres secteurs traditionnels.

1625 Ils font affaire au même programme de financement, de subvention ou d'aide au démarrage que les gens dans le domaine des technologies ou des manufacturiers dans le domaine de la mode. Donc, ils doivent vraiment suivre ce parcours-là pour avoir accès à du financement pour les aider à... à du financement ou à de l'aide pour les aider à monter et à mettre sur pied, à structurer leur entreprise.

1630 Le problème qu'on a ou ce qu'on voit beaucoup, c'est que les programmes et les ressources d'aide ne sont pas tellement adaptés à ce secteur-là. On reconnaît que le secteur de la culture est un secteur important pour le développement économique, pour le développement de nos quartiers aussi.

1635 Par contre, quand on compare... puis nous on siège sur des comités de sélection de

projets, entre autres, par exemple, avec le programme Soutien aux travailleurs autonomes, qui est un programme financé par Emploi-Québec pour aider les travailleurs autonomes vraiment à structurer leur projet d'entreprise.

1640

Et, dans ce cadre-là, par exemple, bien, le secteur culturel est carrément exclu depuis récemment et on a eu la confirmation ce matin que c'était carrément exclu. Le secteur culturel est exclu parce que c'est un secteur qui est risqué, parce que la rentabilité est faible par rapport à d'autres secteurs d'activités et parce que c'est un secteur qui dépend en grande partie de subventions ou qui va aller chercher une partie de ses revenus de subventions gouvernementales.

1645

Et pour des bailleurs de fonds qui sont habitués à financer de l'entrepreneurship, je vous dirais, traditionnel, je ne sais pas comment le dire autrement, mais des entreprises traditionnelles, bien, pour eux autres, ça *fitte* pas dans les normes et donc le secteur culturel est à peu près exclu de ces programmes-là.

1650

Qu'on pense à d'autres financements qui peuvent exister pour du démarrage ou de la consolidation d'entreprise, bien souvent, les exigences en termes de rentabilité vont être beaucoup trop élevées. Je veux dire, le secteur culturel, ce n'est pas un secteur qui fait beaucoup de profit, puis on ne pense pas que ça le sera jamais.

1655

Et, donc, on dit, oui en quelque part, on oblige les artistes ou les petits entrepreneurs dans le secteur culturel à s'organiser, à se prendre en main, puis à dire: «Faites comme les autres, puis fondez votre entreprise.» Par contre, on leur oppose des normes, des exigences qui *fittent* pas avec la réalité du marché, puisqu'il faut parler en termes entreprise/dollar/marché, de ce à quoi ils sont confrontés.

1660

Un des éléments importants aussi, c'est que le secteur culturel a des retombées qui sont importantes en termes indirects, en termes de développement touristique ou même en termes de développement social – on va en parler tantôt – puis c'est discuté beaucoup dans la politique, mais ces retombées-là ne sont jamais prises en compte. Quand on parle de programme d'aide relié à l'entrepreneurship, ce n'est pas des retombées qui vont être prises en considération.

1665

1670

Donc, ce qu'on dit, évidemment, cette réalité-là, on ne la voit pas du tout dans la Politique culturelle. Ce n'est pas quelque chose... c'est sûr que ce n'est pas l'objectif de la Politique culturelle de dire: «On va former des entreprises dans le secteur de la culture.»

1675

Par contre, on pense que c'est quand même une réalité. C'est-à-dire que si on veut stimuler le développement culturel, si on veut stimuler l'émergence ou le développement de nouveaux artistes, de nouvelles créations, de nouvelles productions culturelles, bien, il faut prendre en considération que ça semble être maintenant la voie dans laquelle on oblige

1680 les gens à passer. Et donc, on pense qu'il faut que ce soit reconnu, cette réalité-là, il faut qu'on prenne considération qu'elle existe.

1685 Je pense que ça serait le rôle de la politique aussi de reconnaître qu'il y a des retombées qui ne sont pas seulement les retombées directes, quand on parle de la culture comme d'un secteur de développement économique, mais que ce n'est pas seulement des retombées directes en termes soit de profit ou de création d'emplois directs, mais qu'il y a aussi des retombées indirectes et que ces retombées-là sont importantes pour le développement d'un quartier.

1690 On pense que la politique devrait reconnaître la nécessité d'adapter les ressources qui sont liées à cette aide-là pour que ça soit adapté au développement du secteur culturel, particulièrement dans les quartiers.

1695 C'est sûr que nous, quand on regarde le Plateau, entre autres dans le programme Soutien aux travailleurs autonomes, on avait fait une évaluation à un moment donné, je ne me rappelle pas des chiffres, mais on avait, je pense que c'était à peu près le quart des projets qui étaient situés soit dans le secteur de la culture – des demandes qui étaient déposées – qui étaient soit dans le secteur de la culture ou de la mode. La mode, on s'entend que c'est quand même assez en lien avec l'aspect création. Donc, on avait au moins le quart des demandes. Et, maintenant, toutes ces demandes-là sont exclues carrément du programme.

1700 Donc, on se dit, bien, si ça fait partie, si c'est vraiment au coeur du développement de nos quartiers, bien, il faudrait peut-être s'assurer que les ressources soient adaptées.

1705 On pense aussi qu'il faudrait inciter les arrondissements, notamment via les CLD, les centres locaux de développement, parce que c'est les arrondissements maintenant qui travaillent avec les centres locaux de développement pour déterminer les priorités. Là, on est en train de travailler, nous, par exemple, le PALÉE, le Plan d'action locale pour l'économie et l'emploi, bien, c'est important que les arrondissements soient sensibilisés au fait que le secteur culturel est un élément important du développement local, est une priorité de développement dans le développement local.

1715 Au niveau des pistes d'action, bien, je pense qu'il faut regarder comment. C'est sûr que ce n'est pas nécessairement... pour l'instant, la Ville n'a pas de programme, n'a pas de forme d'aide directe pour les entreprises culturelles. On pense que ça serait un élément qui serait à regarder. Il faut trouver des façons de fournir des ressources pour le développement de ces entreprises-là.

1720 On pense aussi qu'il faut trouver des façons de favoriser le regroupement des artistes, la mise en commun des ressources, parce que c'est une façon des fois d'avoir accès à des ressources auxquelles ils n'auront pas accès de façon isolée.

1725 Puis on pense que la Ville, si elle veut vraiment mettre l'accent sur le développement culturel, devrait peut-être se faire le représentant dans ce secteur-là auprès d'autres bailleurs de fonds, auprès des autres paliers de gouvernement pour dire: «Bien, il faudrait adapter les programmes.» Il faudrait s'entendre pour dire que la culture, c'est un secteur important, mais il faut aussi adapter les programmes qui existent pour être capable de la stimuler ou de stimuler ce développement culturel là.

1730 Troisième enjeu, bien, c'est toute la question, on les a mis ensemble. C'est sûr qu'on regroupe peut-être pas mal d'affaires là-dedans: la relève, les pratiques émergentes, les petits événements. En fait, je vous dirais, c'est tout ce qui est un peu en marge de la culture commerciale des grands événements. Tout ce qui est plus dans l'aspect création, recherche et développement aussi de la culture.

1735 Dans nos quartiers, Louise le disait tantôt, le Centre-Sud et le Plateau sont beaucoup caractérisés par ces aspects-là. C'est-à-dire, on voit beaucoup de petites salles de spectacles qui vont mettre en valeur les musiques émergentes. On pense sur le boulevard Saint-Laurent, la Sala Rossa ou la Casa Del Popolo, par exemple, qui sont en train
1740 vraiment... en fait, même New-York a nommé Montréal comme étant la plaque tournante de la scène alternative dans la musique anglophone, mais c'est beaucoup en lien avec ces salles-là qui se développent sur le boulevard Saint-Laurent. Le Café Chaos, d'autres salles dans le Centre-Sud, qui sont plus la mise en valeur de la musique émergente francophone, à ce moment-là, avec Local Distribution aussi, la SOPREF qui font beaucoup de travail là-
1745 dessus.

Je ne vous les nommerai pas tous parce que là, je parle trop, mais il y a quand même toute une mouvance qui est liée, toute la dynamique de nos quartiers qui est liée à cet avant-gardisme-là, à la multiplicité aussi. Il y a une très forte concentration d'artistes de
1750 petites entreprises qui participent à cette diversité-là.

On sait aussi que cette scène-là, cette scène alternative, bien, c'est un peu la recherche et développement du secteur culturel, et que c'est par ça qu'on développe l'innovation, c'est par ça qu'on définit aussi Montréal par rapport à d'autres centres qui vont avoir plus des pratiques commerciales.
1755

Bon, toute cette scène-là fait face à des défis particuliers. Je vous dirais c'est beaucoup en lien avec le point qu'on a mis tout à l'heure, toute la question de la réalité entrepreneuriale est un élément important de cette problématique-là parce que, souvent,
1760 c'est eux autres qui n'ont pas de ressource, qui ont peu d'accès à différentes ressources, qui ne sont pas encore reconnus comme étant des professionnels parce qu'il y a des espèces de délai de carence qu'on appelle dans les Conseils des arts pour avoir accès à du financement.

1765 Ils font face, quand on pense aux petits événements, les petits événements sont souvent en concurrence avec les plus gros événements du centre-ville, que ce soit en termes de calendrier, on pense à ce qui se passe avec les Francofolies. Si les Francofolies changent de date en ce moment, bien, ça a un gros impact sur plusieurs événements qui ont lieu sur le boulevard Saint-Laurent, sur l'avenue du Mont-Royal, entre autres dans nos quartiers. Et, malheureusement, ces petits événements-là n'ont pas voix au chapitre pour 1770 l'instant. Ils n'ont pas vraiment de place pour aller dire: «Hey! Nous aussi on existe». Et c'est important dans la définition des priorités des calendriers.

1775 J'essaie d'accélérer. Ce qu'on se dit, oui, la politique traite de cette relève-là, de cette émergence-là. Par contre, on trouve qu'elle est un peu timide. C'est-à-dire qu'elle va affirmer, elle va s'engager très concrètement par rapport au Quartier des spectacles, par rapport aux grands événements, par rapport aux institutions; par contre, elle ne s'engage pas pour ce qui est de la relève, mais en reconnaît l'importance.

1780 Donc, on dit, si on s'engage pour les grands, on pense qu'on devrait aussi avoir cette même fermeté dans l'engagement pour la relève, pour l'émergence, pour les petits événements.

1785 On pense aussi que dans le déploiement des projets de grande envergure comme le Quartier des spectacles, comme les grands événements, il devrait vraiment avoir un souci de faire en sorte que, non seulement ça ne nuise pas à tout ce qui se fait à côté, mais peut-être que ça ait des retombées sur ce qui se fait à côté. Le Quartier des spectacles, on est vraiment collés dessus. Ça serait l'un de voir comment il peut avoir des liens qui soient faits avec tout l'axe du boulevard Saint-Laurent, par exemple, où il y a des festivals, il y a une dynamique qui se passe là et que ça ne vienne pas contrecarrer ou, en tout cas, nuire à ce 1790 qui se passe là-dessus.

1795 On voudrait s'assurer que ce créneau alternatif là, ces petits producteurs ou petits événements aient accès aux ressources, au même titre que les grands événements, que les grands projets d'envergure qui ont peut-être des retombées plus grandioses, plus internationales aussi, plus directes, mais par contre, on sait que ces petits événements-là ont des retombées très importantes, que ce soit en termes de développement dans la vie du quartier, que ce soit en termes touristiques, parce que de plus en plus ils vont attirer les gens, puis on sait aussi que les grands événements sont nés de petites initiatives comme ça. Je ne citerai pas l'exemple du Cirque du Soleil parce que vous allez l'entendre 92 fois 1800 pendant la politique. Mais on pourrait en citer d'autres. C'est déjà fait, c'est ça.

Et puis on dit: «Il faudrait peut-être que la politique trouve une façon de donner une tribune à ces courants-là, aussi.» Comment les faire? Comment leur donner une place pour être capable de s'exprimer quand on parle de programmation des événements, quand

1805 on parle de faire des priorités, quand on parle... bien, qu'il y ait une place aussi pour que ces plus petits événements-là puissent aussi faire partie des décisions qui concernent le développement culturel de la Ville de Montréal.

Je vous passe les pistes d'action parce que, sinon, je pense que vous n'aurez pas le
1810 temps de nous poser des questions.

La culture dans la communauté, bien, c'est tout le lien donc de la culture sur la
revitalisation de quartier, sur l'insertion dans le travail qu'on fait, le travail de concertation
dans le but d'améliorer la qualité de vie, dans le but de revitaliser des zones. C'est sûr que la
1815 culture est un outil, puis ce n'est pas pour instrumentaliser la culture, mais la culture reste un
élément important du développement de nos quartiers.

La politique le reconnaît, puis c'est l'fun. On est contents de voir entre autres dans les
programme de revitalisation urbaine intégrée de voir qu'il y a un accent, qu'il y a vraiment
1820 cette reconnaissance-là du rôle de la culture dans des projets comme ça.

À la CDEC, on a cette approche-là de travailler avec un ensemble d'acteurs, dont
des acteurs culturels, donc de mettre ensemble des gens de la culture, des gens du
développement économique, des gens de développement social pour dire, bien, comment
1825 on peut travailler ensemble. Que ça soit pour le développement de la zone Sainte-Marie qui
est la zone alentour du pont Jacques-Cartier, qui est une zone très dévitalisée. Sainte-Marie
en action était, en fait, je dirais, je n'oserais pas dire l'ancêtre du programme de revitalisation
urbaine intégrée, mais Sainte-Marie en action est venu avant le RUI dans cette zone-là. Et,
à la base, Sainte-Marie en action, c'était vraiment de mettre en commun des résidants avec
1830 des artistes.

Et on n'est même pas encore, je vous dirais, au développement économique de cette
zone-là, mais c'était plus de dire comment on peut faire en sorte de faire sortir les résidants
de chez eux. Puis ce qui a été trouvé pour le faire, bien, ça a été d'organiser, entre autres
1835 une des choses qui a été faite, c'était d'organiser un concours de dessin et d'écriture pour
faire en sorte que les gens s'approprient leur quartier.

Donc le premier thème, c'était: «Dessine-moi ton quartier et raconte-moi ton quartier».
Il y a eu un concours qui a été organisé avec les écoles et il y a eu tout un travail qui a été fait
1840 avec les artistes du quartier pour qu'ils donnent des ateliers d'écriture et des ateliers de dessin
pour former les gens, pour qu'ils puissent ensuite présenter leur projet, et tout ça dans le
cadre d'un concours.

Et donc, tout ce travail-là de concertation qui est fait, qu'on a fait dans Sainte-Marie,
1845 on essaie de travailler dans la zone du Mile-End aussi pour mettre en commun encore,
travailler et l'aspect développement culturel, travailler avec les artistes du coin, travailler

avec les acteurs du développement économique, travailler avec l'arrondissement.

1850 Un problème qu'on voit qui est de plus en plus présent, c'est que dans tous les projets comme ça, les projets où on essaie d'intégrer la culture, mais je dirais plus largement des facteurs de développement social, on essaie de travailler plus sur la concertation du milieu pour essayer de faire en sorte que les retombées soient plus durables, pour essayer de faire en sorte de prendre en considération différentes dimensions du développement.

1855 Mais on se confronte souvent à des normes, je dirais, de programmes ou de ressources qui sont de plus en plus serrées, où on nous demande des objectifs de rendement à court terme, des objectifs de... combien d'emplois ont été créés, combien d'entreprises ont été créées. Et donc, il y a des objectifs qui sont de plus en plus serrés en termes de rendement.

1860 Évidemment, quand on travaille sur des projets de revitalisation, d'insertion sociale ou même quand on parle de requalification de zone industrielle, bien, on n'est pas dans une logique de court terme. On n'est pas dans une logique de rendement économique étroit et on sent qu'on a de plus en plus de misère à faire ce travail-là. Entre autres les CDEC, les CDEC 1865 à Montréal, c'est l'approche qu'elles ont depuis qu'elles ont été formées dans les années 80. Cette approche de concertation multisectorielle là et travailler sur du long terme, c'est de plus en plus difficile.

1870 Donc, on pense que la politique devrait reconnaître l'existence de ces concertations-là parce que la politique fait un peu la promotion de cette approche-là, bien de reconnaître qu'il y en a des concertations qui existent, de valoriser cette approche-là dans le développement de la culture en lien avec le développement local, mais aussi de reconnaître la nécessité d'assouplir les normes ou en tout cas de faire en sorte que les programmes qui financent les concertations, qui travaillent sur des projets comme ça, puissent avoir des normes qui 1875 intègrent les retombées sociales ou les retombées à plus long terme des projets de développement.

LA PRÉSIDENTE :

1880 Merci.

Mme LOUISE HODDER :

1885 Juste peut-être en complément et en conclusion, en fait. Ce qui est clair pour nous, les CDEC, et ça ne concerne pas nécessairement juste la Politique culturelle, mais comme la culture est un secteur priorisé chez nous, les outils qu'on avait pour travailler avec l'approche que Manon nous a parlé, c'était du financement d'Emploi-Québec, qu'il y avait

1890 une ouverture par rapport à ça et c'était, comme je vous disais tout à l'heure, le fonds, le Soutien aux travailleurs autonomes aussi d'Emploi-Québec qui nous permet de pouvoir donner à des entreprises émergentes ou des individus, qui veulent partir des entreprises culturelles, une aide financière qui, souvent, était le premier pas vers le développement de quelque chose, ces deux portes-là se ferment, sont fermées dans un cas et se ferment dans l'autre.

1895 Alors, notre inquiétude, c'est comment allons-nous faire pour, dans nos arrondissements et surtout sur le Plateau Mont-Royal/Centre-Sud, parce que c'est un pôle comme on l'a démontré de création culturelle important, comment allons-nous soutenir cette approche intégrée que les CDEC – parce qu'on n'est pas la seule CDEC à avoir cette approche-là – d'avoir une approche intégrée au développement local, qui intègre très bien le
1900 volet culturel dans tous ses aspects et ses apports, tant au niveau social, de revitalisation pour des quartiers qui sont plus dévitalisés, au niveau même de l'apport pour l'entrepreneurship du domaine culturel.

1905 Et aussi pour la mixité des quartiers. Un élément qui nous tient à coeur aussi, c'est dans les quartiers, qu'il y ait une mixité tant au niveau du type d'entreprise, type d'individu, au niveau des communautés culturelles, qu'il y ait une mixité qui soit préservée.

1910 D'ailleurs, le pouvoir attractif des milieux qu'on dessert, nous, qui sont le Plateau Mont-Royal et Centre-Sud, est beaucoup lié à cette mixité-là. Alors, si on la perd... on est dans une situation où même au niveau touristique, les gens qui sont beaucoup en deuxième visite maintenant à Montréal, viennent dans ces quartiers-là comme touristes. Donc, on perd un grand pouvoir attractif.

1915 Alors, c'est notre inquiétude. Et donc notre souhait, c'est vraiment que ce secteur-là soit identifié comme un pôle culturel priorisé et qu'on puisse se doter d'outils qui soient adaptés à cette réalité-là. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1920 Merci bien. Une première question. Vous dites qu'on est dans une situation d'urgence. Combien est-ce qu'on a de temps?

Mme LOUISE HODDER :

1925 Écoutez, savez-vous, on a un mois. La Grover, actuellement, on a eu un sursis d'un mois et on n'a pas encore trouvé de solution à ce problème-là. Ça fait que c'est urgent.

LA PRÉSIDENTE :

1930 Bon, alors, évidemment, le cas de la Grover, c'est un cas qui est patent et qui est

sur la table, mais je vous posais la question d'une manière un peu plus large. Au fond, vous nous dites ce soir qu'à l'échelle de votre organisme, de votre corporation, la culture est identifiée vraiment comme un créneau de développement important pour le quartier, autant au plan économique que communautaire.

1935

Ce que vous sentez comme étant la mouvance au niveau des changements dans l'habitation et à tous les niveaux, ce qui grouille au niveau du quartier, laisse combien de temps pour mettre en place une réaction qui permette de conserver les caractéristiques du quartier du Plateau Mont-Royal, qui vous permettrait de continuer de faire de la culture un créneau de développement économique et communautaire.

1940

Mme LOUISE HODDER :

En fait, ce que je pourrais vous dire, en fait, je faisais des blagues avec un mois, mais c'est vrai que c'est urgent, parce que les choses changent rapidement. Je vais vous donner un exemple.

1945

Dans le quartier gai actuellement qui est sur la rue Sainte-Catherine, il y a une situation où avant il y avait quand même une certaine mixité de restauration, de commerces et tout ça. En deux ans, ça s'est dévitalisé. Aujourd'hui, il y a un problème de dévitalisation, puis de difficulté de pouvoir attractif. Peut-être que ça va se rattraper avec 2006, mais en tout cas...

1950

LA PRÉSIDENTE :

Attendez là, parce que là, vous utilisez un jargon pour nous. Qu'est-ce que ça veut dire «dévitalisé». Ça veut dire...

1955

Mme LOUISE HODDER :

En fait, c'est que son pouvoir attractif, autant au niveau résidentiel, commercial, au niveau industriel ou d'entreprise diminue.

1960

LA PRÉSIDENTE :

À cause de?

1965

Mme LOUISE HODDER :

En fait, dans l'exemple que je donnais, c'était plus pour le quartier gai actuellement, parce qu'il y a, en tout cas, il y a eu une mouvance, puis on était pressés d'identifier des causes de ça. Mais je donnais ça comme exemple de rapidité, pas autant au niveau culturel.

1970

1975 Mais si on regarde au niveau du Mile-End, par exemple, actuellement, il y a des locaux disponibles. Il y a une préoccupation de l'arrondissement et de la CDEC actuellement d'essayer de voir comment on va s'assurer que dans les prochains mois, dans la prochaine année ou deux, on puisse préserver ou, en tout cas, développer ou requalifier cette zone-là en zone culturelle de création.

1980 Si on ne le fait pas et que le zonage permet de pouvoir développer du résidentiel, le résidentiel, ça se développe assez vite. On le voit avec le Carmel actuellement. On est dans une situation où on essaie de préserver le Carmel le plus possible, mais là aussi, on a quelques mois, on a jusqu'au 15 juin pour réagir et trouver un projet porteur, et trouver des partenaires, pour ne pas perdre le Carmel au profit d'un développement résidentiel de
1985 condos.

Alors, c'est urgent. Je m'excuse de le dire, mais c'est urgent.

LA PRÉSIDENTE :

1990 Donc, c'est un maximum de deux ans, finalement. D'ici deux ans, si la tendance se maintient, le quartier aura changé d'allure.

Mme LOUISE HODDER :

1995 Oui.

Mme MANON STE-MARIE :

2000 Il change déjà. Je ne sais pas si vous vous promenez sur l'avenue du Mont-Royal qui est une avenue qui était très, très caractérisée par ses petits cafés, par ses... ça ne sera pas long que ça va être des Subway, puis des Second Cup – bien, Second Cup, encore – mais des grosses chaînes, des Starbucks, parce que c'est les seuls qui ont les moyens de se payer les loyers qui sont là. Ça fait que déjà maintenant, on le voit, l'avenue est en train de
2005 perdre son charme.

L'autre chose que je dirais en termes d'échéance, c'est sûr qu'il y a le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. Puis je pense qu'il y a un travail... c'est-à-dire que le Plan d'urbanisme est déjà rédigé, déjà fait, mais il y a certaines zones qui sont des zones de planification détaillée. Entre autres, tout ce qui est la zone le long des terrains du Canadien Pacifique. Donc, qui touche la zone du Mile-End dont Louise parlait, la zone industrielle du
2010 Mile-End, mais tout l'est du Plateau aussi.

Ils vont déterminer dans ces zones de planification détaillée là qu'est-ce qui va être

2015 fait, c'est quoi les orientations que la Ville va donner. Bien, nous, on dit: «Il faut le marteler.»
On sait qu'il y a une urgence. On sait que les endroits où il peut avoir du développement qui
soit fait, c'est ces endroits-là; bien, essayons de mettre les deux ensemble.

2020 Donc, en termes d'échéance, je pense qu'il faut absolument taper sur le clou
maintenant pour que, minimalement, la Ville prenne en considération dans ces projets-là qui
restent. Mais effectivement, comme dit Louise, le changement est en train de se passer. Il
est là, là.

2025 Et l'autre chose, c'est que pour l'instant, on est en réaction dans le Carmel. On est
en réaction dans la Grover. On est en réaction. Est-ce qu'on est capable, tout de suite,
aujourd'hui, de dire: «Est-ce qu'on peut travailler en proaction?» C'est-à-dire, d'aller voir où
est-ce qu'ils sont? Ils sont où, les artistes? Est-ce qu'on peut travailler avec eux autres?
Puis essayons de mettre des ressources pour faire en sorte que...

2030 **LA PRÉSIDENTE :**

Et pour faire cet exercice-là, vous avez besoin du support de la Ville.

2035 **Mme MANON STE-MARIE :**

Bien, oui. Tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

2040 Est-ce que la Corporation peut faire cet exercice-là, dans la mesure où vous auriez du
financement pour le faire?

Mme MANON STE-MARIE :

2045 Bien, moi, je pense qu'on peut travailler avec la Ville, avec l'arrondissement là-
dedans. Parce que pour les bâtisses, tout ce qui est les infrastructures, l'arrondissement est
peut-être beaucoup mieux placé que nous pour le faire. Nous, on va travailler avec le milieu,
on va essayer d'aller chercher les artistes, puis on va essayer d'aller travailler avec eux, les
mobiliser alentour de projets. Mais on a besoin de ressources techniques, on a besoin des
2050 ressources de l'arrondissement pour travailler avec les propriétaires, pour voir quels sont
les...

LA PRÉSIDENTE :

2055 D'accord. Je comprends. Vous nous avez parlé beaucoup des programmes et des

normes qui n'étaient pas adéquates. Vous nous avez parlé de programmes provinciaux surtout. Les programmes de la Ville, est-ce qu'ils vous créent des problèmes?

Mme MANON STE-MARIE :

2060

Il n'y en a pas.

LA PRÉSIDENTE :

2065

Ah! bon.

Mme LOUISE HODDER :

2070

Ils ne créent pas de problème.

Mme MANON STE-MARIE :

2075

Mais on aimerait ça peut-être. Et on se dit que peut-être la Ville devrait être un leader là-dedans, de dire, si on veut en faire une priorité. Pour l'instant, les programmes de la Ville, c'est le Conseil des arts, mais le Conseil des arts ne finance pas les entreprises. Et pourtant, c'est une réalité dans le développement du secteur culturel, que, pour se développer, ça doit être des entreprises. Donc, c'est peut-être ça le problème.

Mme LOUISE HODDER :

2080

Je dirais qu'il y a peut-être un autre élément qui est un élément culturel, mais dans l'autre sens culturel. C'est que ce n'est pas un blâme, c'est un constat.

2085

En fait, en développement économique, on a des acteurs de développement économique qui voient le développement économique traditionnel avec ses retombées. Comme dans la planification de développement économique de la Ville de Montréal, on parle de la culture et de son apport, mais il reste que les arrondissements ont des objectifs d'augmenter notre position par rapport à notre PIB et tout. Et la culture, pour eux autres, ce n'est pas une solution à ça.

2090

C'est-à-dire que si, moi, comme arrondissement, je décide d'investir dans le développement culturel, bon, les entreprises culturelles, leurs retombées économiques sont peut-être moins grandes – directes – les retombées économiques directes sont moins importantes que si j'avais une entreprise qui faisait de la haute technologie ou autre chose.

2095

Donc, ça pose un problème. C'est-à-dire qu'on évalue la performance d'un arrondissement par rapport à sa capacité de développer ses retombées économiques

directes, mais on dit que la culture a des retombées indirectes de valeur, de Montréal ville culturelle, apport social, et tout.

2100

LA PRÉSIDENTE :

Ça, il n'y a jamais de chiffre d'accolé...

2105

Mme LOUISE HODDER :

Exact.

LA PRÉSIDENTE :

2110

... à cette valeur-là. D'accord. Ici, à l'engagement, j'ai passé une partie de votre exposé à chercher l'engagement parce que je voulais vous poser une question là-dessus, quand on parle entre autres de l'innovation, l'émergence et la relève, on dit ici dans le projet de politique:

2115

Valoriser l'innovation et le risque, qu'ils proviennent des artistes de la relève, des organismes, des festivals ou des grandes institutions.

Et vous en avez parlé tantôt dans votre exposé comme étant un des problèmes. Donc, les entreprises culturelles présentent des risques. Si la Ville voulait actualiser ça, elle le ferait comment de votre point de vue? Est-ce que ça serait par la mise en place de programmes dont on vient juste de parler? Est-ce que ça serait par d'autres moyens?

2120

Mme MANON STE-MARIE :

2125

Moi, je pense qu'il y en a plusieurs. Il y a la question du soutien financier, on ne peut pas le nier. Le risque, il faut qu'il y ait quelqu'un qui paie les artistes, il faut qu'ils mangent aussi. Ça fait qu'il y a la question du soutien financier qui, effectivement, n'est pas évident en ce moment.

2130

De quelle façon la Ville peut le faire? Bien, oui, je pense qu'il y a peut-être... quand on parlait de programmes inexistants, bien, il y a peut-être quelque chose à se pencher.

LA PRÉSIDENTE :

2135

Mais est-ce que c'est toujours des subventions ou si on peut y aller par d'autres moyens? Des incitatifs fiscaux? Est-ce que ça marche, ça, dans les entreprises culturelles?

Mme MANON STE-MARIE :

2140

Bien, des incitatifs fiscaux, ça peut être intéressant, mais des crédits d'impôt, encore faut-il qu'on paie des impôts.

LA PRÉSIDENTE :

2145

Qu'on ait des impôts à payer.

Mme MANON STE-MARIE :

2150

C'est sûr que ça peut être intéressant. Oui, on peut être imaginatifs et je pense que, nous, ce qu'on dit aussi, c'est essayons de travailler avec la concertation, puis la politique en parle aussi, de créer des instances consultatives. De dire, essayons de trouver... On pense à tout ce qui est...

2155

Nous, on parle d'incitatifs fiscaux. Pourquoi pas donner des incitatifs fiscaux aux entreprises traditionnelles qui génèrent des bénéfiques, qui pourraient être redistribués pour financer de la culture? Parce que c'est sûr que les entreprises du boulevard Saint-Laurent, les entreprises du Mont-Royal ou les entreprises du Plateau bénéficient de cette effervescence culturelle là. Bien, est-ce qu'on peut faire des incitatifs à eux autres pour qu'eux autres financent cette culture-là? Il y a peut-être des choses là-dessus.

2160

Mais quand on parle aussi de supporter ou de soutenir le risque, je pense à l'exemple que Jean-Robert Bisailon donnait de la SOPREF, dans le fond, oui, on dit on va valoriser le risque, mais il y a toute une série de règlements de la Ville qui empêchent, par exemple, les jeunes artistes qui se produisent dans les bars du Centre-Sud d'afficher, parce que ce n'est pas réglementaire, parce que ce n'est pas je ne sais pas quoi. Et, donc, ils ne peuvent pas s'afficher.

2165

Mais oui, valorisons le risque, mais tu sais, ils n'ont pas les moyens d'acheter une grosse pancarte sur le bord de l'autoroute. Ça fait que ça peut être ça, aussi, dans les règlements, dans la façon d'encourager. Si on dit, on veut encourager cette émergence et cette relève-là, bien, il faudrait peut-être que les règlements municipaux aussi soient adaptés ou en tout cas, facilitent cette émergence-là. Donc, il y a différents moyens. Je ne vous dirais pas qu'on a toutes les solutions aujourd'hui...

2170

2175

LA PRÉSIDENTE :

Non, non, c'est bien sûr. J'essaie juste de pousser dans la réflexion que vous avez faite.

2180

Mme LOUISE HODDER :

2185 Je pense que l'autre chose, quand on parlait de STA, du soutien au travailleur autonome, le programme d'Emploi-Québec qui visait vraiment les travailleurs autonomes du domaine de la culture et de la mode, d'ailleurs, ça aussi, c'est exclu comme secteur, alors on pensait peut-être, on a eu une demande d'assouplissement par rapport à ça, et on nous a répondu que le programme de soutien aux travailleurs autonomes n'est pas un outil de développement local, n'est pas un outil de développement. Et c'est plutôt une mesure d'employabilité, et c'est à ce titre-là qu'ils évaluent que ce n'est pas un secteur qu'ils veulent prioriser.

2190
2195 Donc, ce que je me pose comme question, c'est qui va développer un outil de développement local axé sur le travailleur autonome, parce que beaucoup de ces petites, petites entreprises-là commencent comme ça. Et dans le domaine culturel, comme la culture est une priorité pour Montréal, on se dit peut-être qu'il y aurait lieu de développer un fonds qui serait pour ce secteur-là.

LA PRÉSIDENTE :

2200 Des questions?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2205 Oui, j'avais une question. L'exode des artistes et les entrepreneurs culturels, est-ce que vous avez des études? Est-ce que c'est chiffré? Des études qualitatives ou quantitatives?

Mme LOUISE HODDER :

2210 On n'a pas d'étude chiffrée. D'ailleurs, c'est une des choses, ce qu'on disait, c'est qu'on voudrait être proactifs, connaître où ils sont, d'où ils arrivent.

2215 Ce qu'on sait, c'est justement parce que dans le dossier de la Grover, on est très impliqués comme CDEC, et ce qu'on apprend, c'est que plusieurs des artistes qui se sont installés à la Grover arrivaient d'ailleurs, qui avaient été déplacés. Dans le Mile-End actuellement, il y a des artistes qui sont là, qui ont été déplacés de SLEB, le projet SLEB qui est sur Ontario, de Maisonneuve, en tout cas dans le centre-ville...

LA PRÉSIDENTE :

2220 Ontario.

Mme LOUISE HODDER :

2225 Ontario, c'est ça. Et donc eux autres étaient installés là, ils ont été obligés de déménager. Donc, là, ils ont déménagé chez nous, mais bientôt ils vont déménager ailleurs. Et si on veut maintenir ces deux quartiers centraux là comme étant des pôles de création culturelle, il va falloir avoir des actions pour... mais on n'a pas de chiffre pour l'instant.

2230

Mme JUDY GOLD, commissaire :

J'avais une autre question sur les petits événements dans votre secteur. C'est quoi leur impact social de ces petits événements? Pouvez-vous les décrire un peu?

2235

Mme MANON STE-MARIE :

2240 C'est sûr qu'on regarde, par exemple, dans les deux grandes artères commerciales, le boulevard Saint-Laurent et l'avenue Mont-Royal, les deux artères se sont développées beaucoup par les artistes qui étaient là, mais aussi se sont consolidées, je dirais, par des événements culturels comme ça.

2245 Si on pense à Nuit blanche sur tableau noir, qui est devenu une institution sur l'avenue Mont-Royal, bien, c'est un événement qui fait sortir les gens de chez eux, qui les amènent dans le quartier, qui met en lien des résidants, des entreprises, des commerçants, parce que c'est vraiment cet impact-là. Donc, c'est des événements qui vont et favoriser l'appartenance des résidants à un quartier, qui vont favoriser la cohésion, la mixité, je dirais la cohabitation de différentes fonctions.

2250 C'est sûr que si... je reviens à Sainte-Marie, parce qu'on travaille beaucoup là-dedans, il y a eu un événement l'année dernière qui était Sainte-Marie en fête, qui était le même principe d'une fête de rue, bien, les retombées sociales, c'est juste de faire sortir les gens de chez eux. Mais c'est important dans un quartier de dire, dans le fond, c'est des gens qui étaient tous assis devant leur télé, qui ne sortaient pas, qui ne se parlaient pas.

2255 Bien, une fois par année, on les fait sortir, on les amène, puis on les fait se parler, puis il y a des clowns... Donc, il y a vraiment, je pense qu'en termes de retombées...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2260 Un sentiment d'appartenance.

Mme MANON STE-MARIE :

2265 Le sentiment d'appartenance, tout à fait. Et, moi, je pense qu'en termes de dynamisation des artères commerciales, c'est très important, puis en termes de

dynamisation du quartier.

2270 Maintenant, c'est sûr que si on pense à Nuit blanche sur tableau noir, ça a commencé avec une vente trottoir, parce que c'est de là que c'est parti. Maintenant, je suis sûre que Nuit blanche sur tableau noir est rendu un événement touristique qui attire, qui est sûrement un événement régional et possiblement qui commence à attirer des gens de l'international. Donc, c'est des petits événements qui partent effectivement d'une nécessité d'appartenance ou de cohésion, mais qui va faire des petits.

2275 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

2280 Une question. Je regarde un peu la liste de projets, d'initiatives que vous avez mis de l'avant. Est-ce que c'est le rôle de la Ville aussi d'initier des projets ou si elle est là pour vous supporter dans vos initiatives?

2285 En fait, par exemple, tous les projets que vous soulevez, toutes les concertations, toutes les activités viennent du milieu, viennent de vous entre autres et d'autres aussi qu'on a entendus. Est-ce que la Ville doit avoir un rôle de support ou si elle doit d'elle-même initier des projets? Ou les deux.

2285 **Mme LOUISE HODDER :**

En fait, tout à l'heure, quand on disait que les CDEC...

2290 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Ou l'arrondissement, excusez.

2295 **Mme LOUISE HODDER :**

2300 ... étaient financées en partie par la Ville, par le biais des arrondissements, c'est certain que si la Ville-centre et les arrondissements ne priorisent pas le travail de... s'ils n'ont pas ça comme objectif de travail, la concertation et le développement culturel dans une approche globale et intégrée, on ne pourra pas faire ce travail-là. C'est-à-dire que le travail que nous on fait comme CDEC depuis des années, finalement, si on veut continuer à le faire, il faut que nos bailleurs de fonds nous disent: «Allez-y, c'est priorisé. C'est comme ça qu'on veut que vous travailliez.»

2305 Actuellement, ce qu'on vous dit, c'est qu'Emploi-Québec nous dit: «Non, ce n'est pas comme ça qu'on veut que vous travailliez.» Puis la Ville de Montréal, en fait, nos objectifs sont beaucoup liés au développement économique dans son sens traditionnel du terme, et on a de la difficulté à faire comprendre l'importance d'une approche de

concertation et d'outil culturel comme de revitalisation et l'aspect social...

2310 **LA PRÉSIDENTE :**

Y compris dans vos arrondissements. Comment ça va avec votre arrondissement?

2315 **Mme LOUISE HODDER :**

En fait, écoutez, ça va. Moi, je suis arrivée en poste depuis novembre. Donc, je ne peux peut-être pas répondre pour l'histoire avec la CDEC, mais je vous dirais que ça va bien.

2320 En fait, l'idée, c'est que les arrondissements eux-mêmes sont aussi en lien avec la politique de la Ville. Donc, ils reçoivent des ordres de la Ville pour dire: «Bien, il faut que vous rencontriez ces objectifs-là. En quoi allez-vous y contribuer?» Et donc, quand ils reviennent à nous, ils disent: «Bien, là, avec les ressources qu'on a, vous êtes peut-être mieux de faire du développement économique traditionnel que l'autre.» Alors, c'est dans ce sens-là.

2325

Mais au niveau des arrondissements, je vous dirais que ça va relativement bien. Encore, il y a des choses au niveau des ententes de gestion qui restent à régler, mais...

2330 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci bien. On va être obligés de s'arrêter.

2335 **Mme LOUISE HODDER :**

2335

Merci..

LA PRÉSIDENTE :

2340 Ça a été très intéressant. Merci infiniment.

Mme LOUISE HODDER :

2345

Merci beaucoup. Bonne soirée!

LA PRÉSIDENTE :

2350

Alors, on va entendre nos derniers intervenants de ce soir, les représentants de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement. Bonsoir!

M. ANDRÉ PELLETIER :

2355 Bonsoir! Je suis André Pelletier, président régional de l'Association des retraités de Montréal et je suis accompagné par madame Micheline Jourdain, première vice-présidente de la même Association.

LA PRÉSIDENTE :

2360 Ça nous fait plaisir de vous avoir. On vous écoute.

M. ANDRÉ PELLETIER :

2365 Alors, mon rôle consistera seulement à vous présenter l'AREQ. Ce n'est pas nécessairement une association qui est bien connue, malgré qu'elle compte actuellement 45 000 membres. C'est une association qui date de quarante-quatre ans, qui a été initiée par une dame bien connue dans le monde de l'enseignement, madame Laure Gaudreau, qui est à la source du syndicalisme des enseignants en voulant défendre les enseignants du comté de Charlevoix qui, au cours des années 30, avaient un salaire de famine.

2370 Donc, nous comptons 45 000 enseignants sur l'ensemble du territoire québécois et nous sommes constitués en personne morale en vertu de la *Loi des syndicats professionnels* et nous sommes affiliés avec un statut particulier à la Centrale des syndicats du Québec, la CSQ.

2375 Je vous passe droit à l'administration provinciale, mais j'en arrive à la région de Montréal. L'AREQ région de Montréal est administrée par un conseil exécutif de cinq membres élus par une assemblée générale régionale et par un conseil régional de dix-sept membres. Les 6 000 membres de la région de Montréal sont répartis en seize regroupements appelés secteurs, qui correspondent en gros aux arrondissements et aux quartiers de la Ville.

2380 La mission de l'AREQ a été adoptée au congrès de 93 et modifiée au congrès de 2003 et se définit comme suit. Nous avons une mission à quatre volets et, bien sûr, notre présence parmi vous se situe d'abord, je pense, au premier volet.

2385 Alors, le premier volet, c'est de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts économiques, sociaux, culturels des membres.

2390 Deuxièmement, de s'engager prioritairement à exiger le droit de vieillir dans la sécurité et dans la dignité.

Contribuer à la promotion et au respect du droit des femmes et des hommes retraités.

Et, enfin, participer à la réalisation d'une société plus égalitaire et plus démocratique.

2395 Enfin, nous croyons utile de préciser que l'AREQ Montréal ne dispose ni de
secrétariat ni d'employé permanent. Elle ne compte que sur l'engagement bénévole et la
disponibilité de ses membres retraités et ses activités s'autofinancent à partir des cotisations
régulières et des contributions de ses propres membres. C'est au cours de sa dernière
2400 assemblée générale annuelle que notre groupe montréalais a décidé de contribuer de façon
plus active à des débats touchant la scène montréalaise et ce, pour la première fois.

Je laisse le soin à madame Jourdain de vous présenter notre mémoire, puisqu'elle en
est la principale rédactrice.

2405 **LA PRÉSIDENTE :**

On vous écoute.

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2410 Merci de nous recevoir. Je ne ferai pas de lecture du texte. J'imagine que vous l'avez
probablement vu.

LA PRÉSIDENTE :

2415 Oui.

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2420 Et nous avons voulu un peu situer notre perspective, évidemment comme des gens
qui ont été dans le domaine de l'éducation qui est connexe à la culture, mais aussi comme
personnes aînées qui sont relativement jeunes. Je ne parle pas pour moi, ni pour André.

2425 Mais de plus en plus, il y a des gens du secteur public, surtout de l'éducation, qui
quand même prennent leur retraite à 55 ans, ils sont fort actifs, très impliqués dans le
domaine de la culture, notamment. Je n'oserais pas dire de la consommation de la culture,
mais dans le domaine d'activités culturelles qu'ils mènent ou dans lesquelles ils sont actifs, et
où ils sont participants, et certainement de plus en plus vers des âges un peu plus avancés,
tout en étant dans une couche de la population – évidemment, quand on a un régime de
2430 pension aujourd'hui, on est déjà mieux que les gens qu'on considère comme vivant au-
dessous du seuil de la pauvreté – mais finalement, une couche de population, surtout pour
les plus vieux enseignants ou les femmes les plus âgées qui ont pris leur retraite il y a un peu
plus d'années, qui étaient moins éduquées, donc qui ont des revenus

2435 qui ne sont pas nécessairement couverts par toutes sortes de programmes d'aide aux gens qui ont des salaires ou des revenus minimums.

2440 Je souligne ce point-là parce que finalement l'accès aux activités culturelles, c'est quelque chose qui nous préoccupe, nous, comme association, parce qu'on voit que ça coûte de plus en plus cher. Et notre point de vue, quand on a lu la proposition qu'on trouve fort intéressante dans ses grandes lignes, dans son esprit, dans les perspectives, quoique souvent on ne réussit pas toujours à voir ce que ça va vouloir dire en termes de plan d'action, notre point de vue a été surtout justement d'attirer votre attention sur l'aspect social de la culture.

2445 Ça fait partie, on le dit comme éducateur quand on était dans les écoles, il faut former des citoyens avec une formation de base dans le cadre d'une formation intégrale de la personne.

2450 Ça vaut pour le rôle aussi de la culture de continuer de développer les personnes de façon générale, intégrale, des personnes qui sont capables de faire des choix éclairés de citoyens et des choix éclairés au plan culturel. Puis le contexte économique global a tendance plus à niveler, à apporter des activités de divertissement culturel à l'américaine et le niveau baisse, et le niveau de la participation, le niveau de la qualité baisse.

2455 Et je trouve que ce que j'entendais tantôt des jeunes qui étaient autour de la table, qui étaient à cette table-là avant nous, allaient bien dans notre perspective.

2460 Donc, on pense que votre rapport devrait confirmer l'approche service auprès des citoyens en tenant compte de l'accès à la culture, aux Maisons de la culture. C'est une initiative fantastique. Ça a peut-être un peu décliné depuis quelques années. En tout cas, pour moi qui en suis une personne qui les visite constamment, je pense qu'il y a un peu moins d'activités de qualité, même s'il y a des choses très intéressantes. Puis surtout, il y a un peu de répétition. On va donner les Zapartistes à Ahuntsic, la plus chic, mais dans d'autres secteurs, on ne voit pas que ça revient comme ça revenait auparavant.

2465 Puis les programmes qui circulent dans les journaux quant aux activités, il y avait toujours une belle page auparavant qui couvrait l'ensemble, c'est disparu. Là, tu cherches, tu vois le petit papier à la bibliothèque de ton quartier, mais ça ne connaît pas, il me semble, la grande diffusion, puis la grande insistance qu'on a déjà eues. Accès aux musées, on sait que c'est de plus en plus cher, accès à des loisirs culturels de proximité.

2475 Puis là, je trouve que par rapport aux aînés, puis aux personnes plus âgées, quand on fait de la politique puis du porte-à-porte comme j'en ai fait des fois l'expérience avec des candidats, on se rend compte qu'il y a beaucoup de personnes seules à la maison, qui vivent dans les quartiers. Même si c'est des quartiers qu'on dit un peu favorisés, on se rend

compte qu'ils sont isolés, puis que des activités culturelles proches, ça les fait sortir, ça les fait participer. Des fois, ça les empêche même d'être malades, j'ai l'impression, d'être à la charge de la société.

2480 Donc, on insiste sur le plan social. On a l'air de dire de mettre de l'argent, puis il n'y aura pas de rentabilité, mais je pense qu'il faut voir un petit peu plus loin. Parce que ça apporte une rentabilité finalement de long terme en termes d'une perspective de développement durable.

2485 L'autre aspect, tous les grands spectacles, les grands événements, les grandes activités qui passionnent les Montréalais, j'en suis, que ce soit le Festival du film ou toutes sortes de choses, et toutes les nouvelles installations promises, puis les déménagements, par exemple, du Planétarium, c'est de ça dont il est question, puis peut-être d'autres éventuellement, il me semble que ça doit tenir compte aussi du fait que ça dérange des gens
2490 dans les quartiers, puis des gens des fois âgés, des gens qui n'ont pas les moyens de subir des hausses de prix du locatif. Puis souvent à l'âge de la retraite, puis plus vieux, les gens quittent leur maison, se cherchent un logement abordable, puis on voyait d'ailleurs dans les journaux récemment que c'est de plus en plus difficile d'ailleurs à Montréal.

2495 Donc, il doit y avoir cette préoccupation, je dirais, holistique ou en tout cas de voir ça de façon globale, le développement d'une Politique culturelle. On a peut-être l'air de parler de macroéconomie, de macrosociété, mais il me semble qu'on ne doit pas perdre les liens qui existent entre l'ensemble de ces dimensions-là.

2500 Et, comme retraités, on peut aussi vous dire qu'on est partie prenante de la démarche de Montréal, qu'on est prêts à appuyer ça. On a un site Web à Montréal, on a des bulletins qui sont diffusés dans l'ensemble de nos seize secteurs. On a des responsables d'activités culturelles dans nos secteurs qui font beaucoup de travail qui n'est pas visible, mais justement pour insérer les gens dans ces activités au niveau du Grand Montréal, au
2505 niveau de la proximité des quartiers et qui font un travail de multiplicateur auprès des citoyens que souvent les grands médias ne font pas de place.

 Puis à l'heure, à six mois, je pense qu'une des urgences – pour répondre peut-être à une question à l'avance, je terminerais là-dessus – une des urgences, c'est que, je pense en
2510 tout cas, je ne sais pas si ça a la chance de survivre, mais on disait dans les journaux que l'accord, la Convention internationale sur la diversité culturelle se signerait éventuellement dans six mois.

 Il me semble que... c'est sûr que ça dépend d'Ottawa, mais ça dépend aussi des
2515 provinces, puis ça dépend des administrations municipales. Il me semble que des grandes villes comme Montréal doivent mobiliser leurs citoyens sur ces enjeux-là pour pas qu'on se fasse imposer des... pour pas que ça nuise à des politiques de développement culturel qui

2520 soient à notre image, interculturel, mais qui doivent défendre aussi nos valeurs, puis notre culture, puis notre interculturelisme à Montréal, sans se faire imposer par une vision marchande de la concurrence des industries culturelles, des affaires finalement qui enlèveraient à la richesse montréalaise.

LA PRÉSIDENTE :

2525 Merci, madame. Vous êtes éloquente. On sent en vous une partenaire potentielle pour la Ville de Montréal très sérieuse.

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2530 Non, mais c'était fort intéressant. Je ne suis pas une spécialiste de la culture, mais comme professeure d'histoire...

LA PRÉSIDENTE :

2535 Mais vous en parlez avec beaucoup de coeur.

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2540 ... c'est quelque chose auquel on croit, puis même, on n'a pas eu le temps de...

LA PRÉSIDENTE :

Je suis sûre que votre collègue est d'accord avec moi.

2545 **Mme MICHELINE JOURDAIN :**

2550 Il y avait une commission, quand je suis venue chercher la documentation, il y avait une commission sur le patrimoine, puis je me suis moi-même blâmée de ne pas avoir mis du temps là-dessus, parce qu'il me semble que ça devrait être traité en même temps. J'imagine que pour des raisons de travail, puis d'organisation du travail, c'est traité séparément, mais à des petites organisations bénévoles, souvent c'est compliqué de tout suivre ça, mais on en parle un peu d'ailleurs du patrimoine, de l'accès au patrimoine.

LA PRÉSIDENTE :

2555 En fait, je pense que la Ville a voulu faire une Politique sur le patrimoine justement pour donner beaucoup d'importance, une importance, mettre le focus là-dessus, de manière séparée. C'est inclus aussi dans la Politique culturelle.

2560 Je laisserais la première question à ma collègue ici qui est toute prête.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2565 Le projet de politique priorise les jeunes et les communautés culturelles, vous le savez. D'après vous, il y a d'autres secteurs de population qui ont des difficultés d'accès à la culture. Est-ce qu'ils devront être tenus en compte plus explicitement dans ce projet de politique?

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2570 C'est sûr que, en tout cas, comme éducateurs, on ne peut pas écarter, puis on y croit, toute la dimension de la priorisation auprès des jeunes, parce qu'ils sont certainement très sensibles à une culture internationale qui a... pas parce que je suis contre l'interculturel, mais à une culture internationale qui est nivelante. Vous me comprenez?

2575

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Oui, oui.

2580

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2585 Je pense à la culture américaine surtout, puis pas la bonne culture américaine. Mais on a voulu vous dire qu'il fallait tenir compte des aînés, parce qu'ils peuvent contribuer de façon économique importante et ils peuvent contribuer avec leur temps, puis par leur expertise d'être animateurs en milieu culturel, en milieu social.

2590 Des associations de retraités, je leur demande, moi, quand je les rencontre, aux retraités, dans toutes sortes de petites rencontres: «Qu'est-ce que vous faites?» Bien, il n'y a pas assez de temps. On passe tard, là, mais demain matin, on est pris de bonne heure. Et ils font du bénévolat de type humain, santé, tout ça là. Mais ils animent des clubs de lecture, ils vont dans des écoles faire des contes.

2595 Dans le secteur de sa conjointe, ils animent un carrefour du rendez-vous des cultures, parce que Ahuntsic, c'est très interculturel et ils abordent toujours des thèmes, souvent sensibles, mais où les aînés peuvent aussi cheminer. Ces aînés-là qui sont souvent avec leurs petits-enfants pour reprendre la relève de la garde des garderies fermées souvent, bon, etc., etc. Je pourrais vous en donner.

2600 Donc, il me semble qu'il y a quelque chose à prévoir pour faire en sorte qu'il y ait un accès qui reste, puis qu'on prenne en compte. Ça peut être des politiques de transport.

Quand il y a une activité à la Maison de la culture Mercier-Hochelaga dans l'est, puis

2605 qu'il n'y a pas d'autobus, bien, là, les femmes seules qui restent à Montréal-Est ou dans Hochelaga-Maisonneuve, est-ce qu'elles vont attendre l'autobus une heure sur le coin de la rue? Bien, on peut avoir beaucoup, beaucoup d'exemples pour ça.

2610 C'est pour ça que ça ne peut pas être fait en vase clos. Ça doit s'accompagner de mesures en pensant à des personnes qui contribuent, puis qu'on doit appuyer, parce qu'elles consomment aussi des activités culturelles. Tout le monde n'est pas au salaire minimum comme retraité. Puis il faut les inciter à participer à Montréal, puis ils le font.

2615 Si vous voyiez la liste, moi, juste dans mon petit secteur de 500 membres des 5 000 membres de Montréal, il y a des pleines pages au début de l'année d'activités qui sont... puis c'est tout des affaires qui se passent à Montréal, auxquelles ils sont invités à participer, puis on fait ça souvent conjointement avec toutes sortes de petites entreprises d'économie sociale. On ne veut pas réinventer la roue. Donc, il y a un groupe qui offre une visite sur tel quartier pour découvrir le quartier, la Petite-Italie, bien, on travaille avec eux, puis on organise un sous-groupe, puis on y va.

2620 Donc, il y a cette dimension-là que vous devez prendre en considération. Je ne sais pas si à la table... il y a une table de concertation des aînés. Il y aurait peut-être des liens aussi à faire avec eux. Nous, on est partie de ça. Mais je ne pense pas qu'ils aient présenté de rapport là-dessus, parce qu'ils sont pris à faire toutes sortes d'autres affaires, eux autres aussi, qui sont de premier niveau d'aide sur la santé, puis du dépannage de santé.

2625 Donc, les jeunes, oui, mais aussi l'autre bout.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2630 J'ai quelques questions sur les commentaires que vous faites sur quelques engagements. Sur la page 6, au sujet du programme de revitalisation urbaine intégrée, vous dites:

Accord. Mais réserve quant aux impacts négatifs...

2635 **Mme MICHELINE JOURDAIN :**

2640 C'est parce que moi je suis dans un système d'ordinateur où je n'arrive pas aux mêmes pages.

M. ANDRÉ PELLETIER :

Page 6.

2645 **Mme MICHELINE JOURDAIN :**

C'est le numéro?

2650 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

C'est à la fin. C'est l'engagement 4.

2655 **Mme MICHELINE JOURDAIN :**

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

C'est le point 4? Promotion et diffusion...

2660

Mme MICHELINE JOURDAIN :

C'est parce qu'il y a une erreur. Ça serait 4 et 5. 5: promotion et diffusion des activités culturelles.

2665

Mme JUDY GOLD, commissaire :

C'est avant. Juste avant. Alors, c'est ça, votre commentaire est:

2670

Accord. Mais réserve quant aux impacts négatifs sur les quartiers touchés.

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2675

Mais c'est un peu ce que je vous disais tantôt. Si l'ensemble... moi, je ne connais pas tous les enjeux de cette approche de revitalisation urbaine. J'en ai compris des dimensions tantôt. Mais quand ça vient faire des changements importants au niveau de l'habitation, des conditions surtout d'habitation, surtout tous les programmes qui touchent l'habitation, les coopératives, c'est en déclin par rapport à ce qui se passait à Montréal dans les années 80. J'ai moi-même vécu dans une coopérative. Bon, en tout cas, je ne sais pas si l'argent que le fédéral a annoncé cet après-midi pour les villes va apporter des corrections, mais c'est de ça dont on parle.

2680

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2685

Une autre question sur 36, la dernière question, le Conseil consultatif sur la culture. Vous écrivez:

Accord, avec une structure légère et non bureaucratique.

2690 Avez-vous des suggestions plus précises sur le choix des membres qui pourraient siéger sur un tel comité consultatif?

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2695 Bien, certainement que ça pourrait nous intéresser. Ou d'autres groupes. Je vous disais la Table de concertation des aînés de Montréal, qui est un plus grand rassemblement mais je ne veux pas parler pour eux autres. Mais à la prochaine fois qu'on va aller à cette table-là, le président ou moi, on va leur mettre la puce à l'oreille. Mais ça peut...

2700 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Vous voulez qu'il y ait peut-être des secteurs de la population...

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2705 Ça peut être des secteurs, oui...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2710 ... qui peuvent se présenter autour de...

Mme MICHELINE JOURDAIN :

... certainement, des secteurs de la population...

2715 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Des secteurs de la population que vous avez mentionnés au début.

2720 **Mme MICHELINE JOURDAIN :**

Mais je pense qu'on est conscients qu'il faut que ça soit interculturel. Puis dans l'enseignement, dans l'éducation, on n'a pas été très... la couche que nous représentons des enseignants n'est pas très représentative au plan des différentes communautés culturelles de Montréal, quoique de plus en plus, certainement, avec les jeunes.

2725 Mais on pense que ça peut être intéressant pour leur contribution et pour des gens qui ont oeuvré dans le secteur de l'éducation formelle... pour réseauter. Vous parlez de réseautage avec les commissions scolaires. D'ailleurs, on s'est posé la question: pourquoi pas les cégeps et les universités? Est-ce que c'est parce que Montréal veut fusionner les

2730

commissions scolaires comme en Europe? Mais il me semble que les cégeps, c'est un patrimoine culturel incroyable qui semble... il y en a bien douze ou treize à Montréal.

LA PRÉSIDENTE :

2735

On a reçu l'Université Concordia juste un peu avant que vous arriviez.

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2740

Ah! bon.

LA PRÉSIDENTE :

Une question?

2745

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Dans la question de la proximité, de l'accessibilité, il y a un aspect que vous avez mis dans votre mémoire et sur lequel j'aimerais vous entendre un peu sur ce sujet-là, c'est la question de la sécurité. Donc vous soulevez la question: accès en toute sécurité.

2750

Est-ce qu'il y a des problèmes actuellement au niveau sécurité qui empêchent ou qui en fait font en sorte que les gens ne se déplacent pas, ne sortent pas le soir? Est-ce que c'est un élément important?

2755

LA PRÉSIDENTE :

À part les réseaux d'autobus.

2760

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

À part les réseaux d'autobus.

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2765

C'est plus ça. C'est plus à ça que je pensais. Peut-être la localisation de certaines Maisons de la culture qui sont... je ne veux pas en viser. C'est parce que je ne les connais pas toutes, mais je pense à celle qui est dans l'espèce d'octogone Saint-Michel. Mais celle-là, cette Maison-là, elle est quand même répartie dans différents... parce que la salle, je pense qu'elle est Petite-Patrie au coin de de Lorimier. Mais il y a des secteurs plus isolés, moins... des Maisons qui ne sont pas situées sur des grands...

2770

LA PRÉSIDENTE :

2775 Des grands axes.

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2780 Comme le Plateau, c'est la meilleure, c'est le meilleur exemple d'une Maison qui est vraiment intégrée dans la vie du quartier, en face du métro. Donc, je ne veux pas vous proposer un plan de développement d'autres Maisons de la culture, ça va coûter cher, mais en même temps, il y a peut-être quand il y a des installations comme ça de proximité, qu'elles soient vraiment de proximité là. Il y avait la police de proximité, les stations de police, puis elles ne sont pas si de proximité aussi quand on les regarde.

2785 Donc, c'est à ce niveau-là, surtout pour les personnes, c'est ça, plus...

LA PRÉSIDENTE :

2790 Moi, j'aurais une dernière question peut-être. Au fond, ce que je comprends de ce que vous nous dites, c'est que les aînés sont, comme vous dites, des consommateurs de culture et il faudrait qu'ils puissent avoir la possibilité de pratiquer des activités culturelles, éventuellement d'en consommer, malgré qu'on se rende compte que ça coûte de plus en plus cher. Donc, les réseaux plus publics de diffusion, pour vous, c'est très important.

2795 Mais vous êtes aussi des partenaires éventuels. Donc, vous êtes capables de vous investir, vous êtes capables de collaborer. Et c'est là-dessus que j'aurais, en fait, une question à deux volets.

2800 Est-ce que, comme vous êtes des retraités de l'enseignement, le milieu scolaire ou le milieu de l'éducation pourrait être un lieu privilégié d'investissement pour les gens qui sont membres de votre Association et donc, on pourrait souligner qu'il pourrait y avoir des partenariats particulièrement intéressants entre le milieu scolaire, les Maisons de la culture, les bibliothèques et des gens comme vous.

2805 **Mme MICHELINE JOURDAIN :**

2810 Mais il y a une chose là-dedans sur laquelle on est sensible, à laquelle il faut faire attention, c'est qu'on ne veut pas jouer un rôle supplétif à des services qu'on a coupés. Là, ça va toujours être la... comment est-ce qu'on dit ça, on va avoir de la misère avec ça.

LA PRÉSIDENTE :

2815 Oui, oui, oui. Tout à fait.

Mme MICHELINE JOURDAIN :

On participe déjà. On est sollicités pour de l'aide aux devoirs. On est beaucoup sollicités, puis on fait attention. On n'a pas une approche, je dirais...

2820

LA PRÉSIDENTE :

Il ne faut pas que vous remplacez des postes syndiqués.

2825

Mme MICHELINE JOURDAIN :

Oui, mais en même temps des postes coupés.

LA PRÉSIDENTE :

2830

Ou coupés.

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2835

Des services qui ont été coupés. Mais on est là. Moi, la semaine passée, je participais à un jury de sélection de travaux d'élèves d'un concours de science, puis il y avait plein de profs retraités. Donc...

LA PRÉSIDENTE :

2840

Deuxième question. On a des artistes professionnels qui sont venus nous dire qu'ils seraient intéressés à faire des projets de création dans des milieux donnés ou avec des clientèles particulières. Et on a souligné la possibilité, entre autres, d'une intervention avec des gens à la retraite ou des aînés. Et on parlait vraiment de projets de création.

2845

Ça, ça veut dire que, par exemple, un danseur professionnel ou un musicien professionnel arrive dans une Maison de la culture et il cherche à créer des liens avec une communauté locale et à construire un projet de création. Et lui comme artiste professionnel, il vient à la fois pratiquer son art, mais, en même temps, il a un mandat social parce qu'il travaille avec une communauté ou une clientèle – entre parenthèses, parce que je n'ai pas de meilleur mot à cette heure-ci – avec qui il construit quelque chose. Et il y a là une création culturelle, artistique qui est intéressante.

2850

Qu'est-ce que vous dites d'une approche comme celle-là? Et là, ça veut dire que vous participez à une expérience culturelle.

2855

M. ANDRÉ PELLETIER :

2860 Il y a parmi nous un certain nombre de retraités qui nous ont chargés de créer un comité des arts visuels à la grandeur de Montréal. Ça inclut la sculpture, la peinture, la photographie, puis peut-être aussi autre chose.

2865 Il y a parmi les retraités de l'enseignement, d'abord des gens qui ont beaucoup de talent pour certains arts et il y en a d'autres qui sont en train de les découvrir. Et on a eu, il y a deux ans, une exposition des oeuvres et ça a vraiment bien fonctionné. On en avait plus qu'on était capables d'en prendre. Et je pense que... je revois l'individu qui nous a fait cette proposition-là et, si je lui parlais de la question que vous nous avez posée, je pense qu'il serait un de ceux qui serait sûrement à l'avant-garde d'une collaboration de ce type-là.

2870 Je ne peux pas répondre pour lui, mais ce que je vous dis, c'est que les retraités, en tout cas un certain nombre d'entre eux, sont intéressés à participer à la vie culturelle sous cette forme-là.

LA PRÉSIDENTE :

2875 Bon, alors merci.

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2880 Dans des activités culturelles, aussi, c'est innombrable. Vous connaissez certainement toute... comment ça s'appelle, l'université du 3e âge.

LA PRÉSIDENTE :

2885 Oui.

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2890 Bon, ça, il y en a. Les gens, il y en a, il y en a beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

De participation.

2895 **Mme MICHELINE JOURDAIN :**

De participation. Les gens sont curieux, ils redécouvrent des nouvelles passions. Tu sais, quand tu as enseigné là, puis surtout à l'école primaire, puis que t'es pris avec des

2900 tout-petits, puis tu restes dans la vie des enfants, des jeunes, il y a comme des passions que tu n'as pas le temps de développer parce que tu corriges, tu penses à ta classe, puis tu organises ta maisonnée. Puis là, les gens se redécouvrent.

LA PRÉSIDENTE :

2905 Ils ont encore plein d'énergie. Tout à coup, ils ont du temps.

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2910 Oui, c'est ça. Donc, c'est un apport ça sur lequel... tu sais, 6 000 personnes, il y en aurait 10 %, on est capables de trouver ça 10 % des membres pour répondre à votre question, certainement. Donc, c'est un apport ça à la société montréalaise.

LA PRÉSIDENTE :

2915 Je vous remercie bien, votre témoignage est très convaincant. Merci d'être venus nous voir et on va essayer de refléter ce que vous nous dites le mieux possible dans le rapport de telle sorte que la Ville fige les choses.

M. ANDRÉ PELLETIER :

2920 Madame la présidente, c'était pour nous une première.

LA PRÉSIDENTE :

2925 Ah! oui? Bien, alors, continuez. Vous faites très bien ça.

Mme MICHELINE JOURDAIN :

2930 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup.

2935 **Mme MICHELINE JOURDAIN :**

Merci de votre écoute à cette heure tardive.

M. ANDRÉ PELLETIER :

2940 Bonne fin de soirée.

2945

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

2950

ET J'AI SIGNÉ:

LISE MAISONNEUVE, s.o.